



Conseil de sécurité

Soixante-seizième année

8820^e séance

Judi 15 juillet 2021, à 10 heures

New York

Provisoire

Président : M. Le Drian/ M. de Rivière (France)

Membres :

Chine	M. Dai Bing
Estonie	M. Jürgenson
États-Unis d'Amérique	M ^{me} Thomas-Greenfield
Fédération de Russie	M. Polyanskiy
Inde	M. Shringla
Irlande	M. Flynn
Kenya	M ^{me} Omamo
Mexique	M. de la Fuente Ramírez
Niger	M. Abarry
Norvège	M ^{me} Juul
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Dame Barbara Woodward
Saint-Vincent-et-les Grenadines	M ^{me} King
Tunisie	M. Jerandi
Viet Nam	M. Dang

Ordre du jour

La situation en Libye

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Libye

Le Président : Je souhaite chaleureusement la bienvenue aux ministres et aux autres représentants présents dans la salle du Conseil de sécurité. Leur présence aujourd'hui témoigne de l'importance de la question à l'examen.

Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de l'Allemagne et de la Libye à participer à la présente séance.

Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue à S. E. M. Abdul Hamid Dbeibah, Premier Ministre du Gouvernement d'unité nationale de l'État de Libye, et je demande au fonctionnaire du protocole de l'accompagner jusqu'à la place qui lui est réservée à la table du Conseil.

M. Abdul Hamid Mohammed Dbeibah, Premier Ministre du Gouvernement d'unité nationale de l'État de Libye, est escorté à la table du Conseil.

Le Président : Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue à S. E. le Premier Ministre Abdul Hamid Dbeibah.

Je souhaite également la bienvenue à S. E. M. Heiko Maas, Ministre fédéral des affaires étrangères de l'Allemagne.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Ján Kubiš, Envoyé spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye, à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite S. E. M. Ahmed Aboul Gheit, Secrétaire général de la Ligue des États arabes, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Kubiš.

M. Kubiš (*parle en anglais*) : Je tiens en premier lieu à remercier le Ministre Le Drian et la présidence française du Conseil d'avoir convoqué cette séance en présentiel à un moment fort opportun. Je souhaite également la bienvenue parmi nous à S. E. le Premier Ministre Abdul Hamid Dbeibah ainsi qu'aux ministres et représentants de haut niveau d'États Membres de

l'ONU, notamment des membres du Conseil de sécurité ainsi que d'autres ministres. Je les remercie de participer à la présente séance. C'est important à la fois pour comprendre la situation dans le pays et pour mobiliser l'appui de la communauté internationale en faveur des processus en cours dans le pays qui doivent contribuer à renforcer son unité, sa stabilité et sa sécurité, ce qui aura des retombées positives sur la région.

Je rentre de ma dernière visite en Libye, où j'ai tenu des consultations avec de nombreux acteurs pour les convaincre de maintenir le cap et d'avancer vers la tenue d'élections parlementaires et présidentielle inclusives, libres et régulières en décembre. Bien que tous mes interlocuteurs aient réaffirmé leur attachement à la tenue des élections le 24 décembre, je crains que beaucoup d'entre eux ne soient pas prêts à faire ce qu'il faut pour cela. Je leur ai rappelé que le peuple libyen dans son immense majorité et la communauté internationale demandent et espèrent que les élections se déroulent à la date prévue, ce qui est indispensable pour mener à bien la transition démocratique de la Libye et prévenir la reprise du conflit et le retour de la violence et du chaos.

La base constitutionnelle pour les élections aurait déjà dû être clarifiée. Malheureusement, la Chambre des députés, l'organe chargé d'accomplir cette tâche en consultation avec le Haut Conseil d'État, ne l'a pas encore fait. La semaine dernière, un nouveau comité de la Chambre des députés a été créé pour préparer les lois électorales nécessaires à la tenue des élections le 24 décembre, et il a demandé l'appui de l'ONU. J'ai conseillé au Président de la Chambre de consulter le Haut Conseil d'État, conformément à l'Accord politique libyen, et de veiller à ce qu'une base juridique et constitutionnelle soit mise en place pour que les élections puissent se tenir le 24 décembre, conformément à la résolution 2570 (2021), aux conclusions de la deuxième Conférence de Berlin sur la Libye et à la feuille de route du Forum de dialogue politique interlibyen.

J'ai également convoqué une réunion virtuelle du Forum de dialogue politique interlibyen à la fin du mois de mai pour examiner un projet de base constitutionnelle recommandé par le comité juridique et aborder les questions fondamentales non réglées par le comité. Les questions en suspens soulevées par les membres du Forum ont notamment porté sur la question de savoir si l'élection présidentielle doit se dérouler sous la forme d'un scrutin populaire direct ou d'un scrutin indirect par le biais du Parlement ; si un référendum sur le projet de constitution permanente doit avoir lieu au préalable, voire si c'est un prérequis à la tenue d'une élection présidentielle directe ; quels devraient être les critères d'éligibilité des candidats,

en particulier à la présidence ; si le personnel militaire et les citoyens détenteurs d'une double nationalité seront éligibles et à quelles conditions ; et sur la représentation des composantes culturelles.

La session de mai du Forum de dialogue politique interlibyen n'est pas parvenue à régler ces questions et a insisté sur la nécessité d'organiser une réunion en présentiel pour négocier un compromis. Cette réunion s'est tenue à Genève, grâce à l'appui de la Suisse, du 28 juin au 2 juillet. À la demande de certains membres du Forum, la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) a convoqué le Comité consultatif du Forum à Tunis du 24 au 26 juin pour préparer la réunion de Genève en élaborant des options visant à rapprocher les positions sur les questions non réglées. Le Comité consultatif est parvenu à un large consensus sur une proposition de compromis, qui visait à répondre aux préoccupations des différents segments et groupes d'intérêts représentés au sein du Forum. Cette proposition a été présentée durant la réunion de Genève du Forum.

Toutefois, il est devenu clair à Genève que les membres du Forum de dialogue politique interlibyen étaient fragmentés en plusieurs blocs et groupes d'intérêts avec des affiliations différentes. Les divers blocs sont restés campés sur leurs positions, ce qui s'est reflété dans leurs propositions, et le Forum n'a pas été en mesure ou n'a pas eu la volonté de parvenir à un accord sur une proposition finale concernant la base constitutionnelle pour les élections.

Du fait de cet échec des deux organes constitutionnels et du Forum de dialogue politique interlibyen, la situation en Libye est de plus en plus difficile, conflictuelle et tendue. Les intérêts institutionnels, politiques et individuels barrent la route à un accord sur le cadre juridique nécessaire à la tenue des élections le 24 décembre, conformément à la feuille de route du Forum de dialogue politique interlibyen, qui a été approuvée par le Conseil de sécurité. Les forces anciennes et nouvelles qui maintiennent le statu quo ont recours à des tactiques diverses et présentent souvent des arguments légitimes qui ont pour seule conséquence de bloquer l'organisation des élections. Mon prédécesseur, qui a lui-même fait l'expérience de pratiques similaires, les appelaient les « fauteurs de troubles », une description correcte compte tenu des conséquences de leur approche et de leurs manœuvres.

La MANUL continue de faciliter les efforts pour trouver un terrain d'entente, notamment grâce aux travaux d'un comité pour la recherche d'un consensus créé par le Forum de dialogue politique interlibyen

durant sa réunion à Genève, que nous convoquerons demain, et grâce à mes contacts avec les dirigeants politiques et autres en Libye.

Avec la Haute Commission électorale nationale, la MANUL est appelée à conseiller le comité convoqué par la Chambre des députés auquel j'ai fait référence plus haut. Nous sommes disposés à le faire pour faciliter la tenue des élections le 24 décembre, en prenant comme point de référence la feuille de route du Forum et la proposition du comité juridique. Le comité prévoit de se réunir la semaine prochaine en Italie.

Pour renforcer nos échanges avec la société civile, notamment les femmes et les jeunes du pays, les dirigeants de la MANUL prévoient de les inviter à participer à un dialogue numérique, auquel la MANUL a déjà eu recours par le passé.

Je suis profondément préoccupé par les répercussions plus larges de l'impasse politique et électorale et les clivages découlant des rivalités entre les principales institutions de l'État libyen, en particulier entre le Gouvernement d'unité nationale et la Chambre des députés, le Gouvernement d'unité nationale et l'Armée nationale libyenne, dirigée par le maréchal Haftar, la Chambre des députés et le Haut Conseil d'État, et ceux qui veulent que les élections se tiennent comme prévu le 24 décembre et ceux qui préféreraient qu'elles soient repoussées.

Sur une note positive, en dépit de l'absence d'un cadre électoral législatif, la Haute Commission électorale nationale a lancé la mise à jour des listes électorales le 4 juillet, avec une disposition spéciale pour l'inclusion des personnes déplacées. La Commission électorale a décidé de commencer à mettre en œuvre la partie du processus qui ne nécessite pas d'avoir une législation pleinement en place. Il existe cependant des limites à ce que l'on peut faire en l'absence de législation électorale.

Si l'impasse concernant la base constitutionnelle et entre les institutions de l'État n'est pas prochainement rompue et si les principaux dirigeants du pays ne manifestent pas la volonté politique nécessaire pour parvenir à une solution de compromis et la mettre en œuvre, cela pourrait enrayer la dynamique positive observée il y a quelques mois à peine, enclenchée par la nomination de l'autorité exécutive intérimaire et d'autres événements positifs.

Les répercussions de l'impasse politique et le risque qu'elle fait peser sur d'autres priorités nationales clefs, en particulier sur les plans économique et de la sécurité, se font déjà sentir. La Chambre des députés n'a pas adopté le budget présenté par le Gouvernement d'unité nationale malgré la tenue de plusieurs cycles de consultations entre

la Chambre et le Gouvernement en vue d'arrêter le projet de budget. Le dernier effort infructueux date de cette semaine, et cela signifie que le pays approche de la fête de l'Eid sans avoir adopté de budget et sans l'appui nécessaire qui pourrait être fourni à la population.

À ce jour, la Chambre des députés et le Haut Conseil d'État ne se sont toujours pas mis d'accord sur la procédure à suivre afin de pourvoir plusieurs postes souverains en dépit de la tenue de plusieurs réunions facilitées par le Maroc. L'Armée nationale libyenne n'a pas permis au Gouvernement d'unité nationale d'étendre son autorité dans les zones qu'elle contrôle. Le Conseil de la présidence et le Gouvernement n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur la nomination du ministre de la défense, un poste crucial pour l'application de l'accord de cessez-le-feu, pour les progrès en matière de désarmement, démobilisation et réintégration des groupes armés, pour la réforme du secteur de la sécurité et pour la réunification de l'armée.

Récemment, la Commission militaire conjointe 5+5 a reporté la réouverture de la route côtière devant relier l'est et l'ouest du pays, en signe de protestation contre l'incapacité à prendre les décisions propres à faciliter la tenue d'élections dans les délais et contre le fait que le retrait des mercenaires, des combattants étrangers et des forces étrangères est au point mort. Elle s'est également plainte du non-paiement par le Gouvernement d'unité nationale des salaires des forces et combattants d'opposition. S'il n'y est pas remédié, tout cela pourrait entraîner la suspension de la participation de l'une ou l'autre des deux parties à la Commission militaire conjointe, qui continue par ailleurs à faire preuve d'une unité, d'un patriotisme et d'un leadership exemplaires en prenant des mesures pour appliquer l'accord de cessez-le-feu.

Je suis préoccupé par le fait que, bien que l'accord de cessez-le-feu continue de tenir, nonobstant certains affrontements mineurs entre groupes armés et bandes criminelles, l'unité de la Commission militaire conjointe et l'application de l'accord pourraient s'effriter si le processus politique reste enlisé. La Commission joue un rôle clef dans la mise en œuvre de l'accord de cessez-le-feu et ses réalisations antérieures ont permis des progrès politiques. Tout doit donc être fait pour préserver son unité et protéger ses travaux contre les effets néfastes de l'impasse politique et du bras de fer entre les principaux acteurs politiques libyens.

L'ONU continuera d'appuyer la mise en œuvre de l'accord de cessez-le-feu en Libye. Conformément à la résolution 2570 (2021), les préparatifs sont en cours pour le déploiement de la composante de surveillance du cessez-le-feu de la MANUL, à l'appui du mécanisme de surveillance du cessez-le-feu dirigé et pris en main par les Libyens.

Le Secrétariat se prépare actuellement à la première phase de déploiement des observateurs du cessez-le-feu, notamment en recrutant du personnel et en procédant à l'achat des capacités facilitatrices. Le Secrétariat contactera ensuite les États Membres afin qu'ils appuient le déploiement complet de la composante de surveillance du cessez-le-feu de la MANUL, une fois que les ressources financières requises auront été obtenues.

Toutefois, rien ne permet encore de savoir quand la composante libyenne du mécanisme sera en place. Le Gouvernement et la Commission militaire conjointe 5+5 ont également laissé entendre que la tâche principale de la composante de l'ONU devait être de surveiller le retrait des mercenaires et des combattants étrangers, plutôt que de mener des patrouilles pour vérifier le respect de l'accord de cessez-le-feu.

La réouverture de la route côtière est une étape essentielle pour l'application du cessez-le-feu. Le 8 juin, le Conseil de la présidence a ordonné au commandant du centre d'opérations Syrte-Joufra de déplacer ses groupes armés, étape nécessaire avant la réouverture de la route. Cela a donné lieu à une réunion de la Commission militaire conjointe à Syrte, du 19 au 22 juin, pour discuter des préparatifs d'une ouverture en toute sécurité, et une autre réunion devait suivre le 5 juillet, pour discuter des dispositions finales. Cependant, cette dernière a été reportée par la délégation de l'est auprès de la Commission, en réaction à la rencontre du Forum de dialogue politique interlibyen et à ce qu'elle considère comme les tentatives de certains blocs de repousser les élections. J'ai insisté auprès de la Commission qu'il importait de procéder à l'ouverture de la route côtière, car ne pas le faire servirait les intérêts des fauteurs de troubles. Je souligne également qu'il faut que toutes les autorités et institutions impliquées dans le domaine de la sécurité se concertent et coordonnent leurs actions avec la Commission militaire conjointe 5+5.

La présence continue de forces étrangères, de mercenaires et de combattants étrangers menace également le cessez-le-feu. Il est impératif que les acteurs libyens et internationaux s'entendent sur un plan pour procéder au retrait des mercenaires et des forces étrangères et le mener à terme. Les premiers signaux en ce sens sont encourageants, mais des mesures et des accords concrets sont requis.

Les conditions de sécurité sont encore compliquées par les récentes attaques et la résurgence de la menace terroriste d'Al-Qaida au Maghreb islamique et de l'État islamique/Daech, en particulier dans le sud. Les retards accusés par la réunification de l'appareil sécuritaire et militaire libyen, ainsi que l'absence d'approche centralisée et coordonnée, créent un espace

qui permet aux organisations extrémistes violentes de recruter, d'opérer et d'intensifier leurs activités asymétriques. J'exhorte les acteurs de la sécurité en Libye à s'attaquer conjointement à cette menace, en consultation et en coopération avec la Commission 5+5 et les acteurs locaux, notamment les chefs tribaux, dans l'intérêt général de renforcer la stabilité et la sécurité.

Le 8 juillet, j'ai remis le rapport de l'audit financier international au Conseil de la présidence, en présence du Premier Ministre Dbeibah et des responsables des deux sections de la Banque centrale de Libye. Cet audit avait été requis par l'ancien Président du Conseil de la présidence, M. Serraj, dans une lettre en date du 10 juillet 2018, avant d'être mandaté par le Conseil de sécurité, qui a demandé à la MANUL d'en faciliter le processus.

La principale conclusion de l'audit est que l'unification de la Banque centrale de Libye n'est plus simplement recommandée mais indispensable. Si les réserves de devises de la Libye ont été dans l'ensemble protégées ces cinq dernières années, la division de la Banque centrale de Libye a érodé l'intégrité du système bancaire et entravé la réforme monétaire. Du fait de l'absence de budget unifié et des blocages successifs de la production de pétrole, les deux sections de la Banque centrale ont accordé des crédits à leurs anciens gouvernements respectifs, ce qui s'est traduit par une accumulation de dettes importantes. La gestion de cette dette ne sera possible que si la Banque centrale s'unifie. En clair, sans unification, le système bancaire libyen risque de s'effondrer.

La transmission du rapport d'audit marque la fin de l'examen de l'audit financier et le début du processus d'unification des deux sections de la Banque centrale de Libye. Je nourris l'espoir que la communauté internationale appuiera ce processus à mesure qu'il avance, dans le cadre du processus de Berlin.

Le 31 mai, le Conseil de la présidence a lancé une série d'ateliers visant à élaborer un cadre et une structure juridiques pour la haute commission de réconciliation nationale, avec la participation de l'Union africaine, de la MANUL et du Ministre de la justice, ainsi que d'experts juridiques et de représentants des déplacés. L'ONU et l'Union africaine apportent leur concours aux initiatives prévues par le Conseil de la présidence, notamment les réunions avec des chefs tribaux et des responsables des communautés locales, ainsi que des représentants des femmes et des jeunes. Il est impératif d'encourager ces initiatives pour jeter les bases d'un processus de réconciliation nationale à plus long terme et fondé sur une responsabilisation claire, ainsi que pour promouvoir l'unité et la cohésion sociale avant les élections de décembre.

La situation des migrants et des réfugiés en Libye reste catastrophique, d'autant que le nombre de personnes qui tentent de traverser la Méditerranée a continué d'augmenter au cours des cinq premiers mois de 2021. Au 26 juin, les garde-côtes libyens avaient intercepté et reconduit en Libye 14 751 migrants et réfugiés, un chiffre supérieur au bilan des reconduites pour l'année 2020 tout entière.

En conséquence, on constate une augmentation spectaculaire du nombre de migrants et de réfugiés détenus arbitrairement dans les centres de détention officiels, sans contrôle judiciaire et souvent dans des conditions inhumaines. Au 21 juin, on estimait à 6 377 le nombre de migrants et de réfugiés détenus arbitrairement dans les centres de détention officiels du pays, soit une augmentation de 550 % depuis janvier 2021. Cette évolution accroît considérablement les inquiétudes en matière de droits humains, d'aide humanitaire et de protection. Les organismes de l'ONU et d'autres institutions continuent de se heurter à des restrictions de la part des autorités libyennes concernant l'accès humanitaire et l'accès aux centres de détention pour y surveiller le respect des droits humains. Nous exhortons de nouveau le Gouvernement à approuver rapidement la reprise, facilitée par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et l'Organisation internationale pour les migrations, des évacuations humanitaires, des réinstallations volontaires, des vols de retour et des départs de migrants et de réfugiés depuis la Libye. À ce jour, quelque 6 000 personnes se sont inscrites pour bénéficier de ces départs, qui sont bloqués depuis plusieurs mois.

En juin, la MANUL a encore reçu d'autres informations choquantes faisant état de violences sexuelles contre des filles et des garçons dans les centres de détention officiels pour migrants. De tels actes pourraient être constitutifs de crimes en vertu du droit international comme du droit national.

Je rappelle que la Libye n'est pas un port de débarquement sûr pour les migrants et les réfugiés. Les États Membres qui appuient les opérations de reconduite en Libye devraient revoir leurs politiques, en gardant à l'esprit que les migrants et les réfugiés continuent de courir un risque très réel de torture et de violence sexuelle s'ils sont reconduits sur les côtes libyennes.

Les États Membres ayant une influence doivent faire davantage pour prévenir ces crimes. J'encourage ceux qui apportent un soutien aux agences de sécurité libyennes soupçonnées d'être impliquées dans ces violations à assumer leurs responsabilités et à prendre toutes les mesures possibles pour empêcher ces comportements si odieux.

Globalement, la situation humanitaire s'est quelque peu améliorée depuis l'accord de cessez-le-feu d'octobre 2020, avec le retour d'un plus grand nombre de personnes déplacées dans leurs régions d'origine. Le nombre de personnes déplacées a ainsi diminué à 224 000 personnes, ce qui représente une baisse de 19 % depuis février. Il reste néanmoins des défis considérables à relever pour que les populations revenues chez elles aient un accès adéquat et durable aux services de base, tels que les soins de santé et l'éducation, et les infrastructures primaires doivent être remises en état de toute urgence. Tout cela intervient dans une situation plombée par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

Les expulsions prévues et souvent forcées des populations déplacées par les autorités libyennes sont une source de préoccupation croissante. En mai, quelque 500 familles taouarghas vivant dans un camp de déplacés à l'Académie militaire navale de Tripoli ont été expulsées. Deux autres sites à Tripoli où vivent des personnes déplacées, des migrants et des réfugiés risquent d'être évacués de force, et les migrants et les réfugiés sont victimes de harcèlement et d'attaques. Je rappelle que les expulsions forcées sans respect de la légalité constituent des violations des droits de l'homme.

La MANUL, en coopération avec ONU-Femmes et le Fonds des Nations Unies pour la population, a organisé une réunion en présentiel à Tunis du 16 au 18 juin pour le Comité d'experts libyens sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes. Je voudrais encore une fois remercier de leur soutien constant la Tunisie et les autres partenaires qui accueillent ces différentes réunions. La réunion s'est achevée par l'adoption du premier projet de loi général de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes. Le Ministère libyen des affaires féminines a parrainé cette réunion. La Ministre titulaire, M^{me} Houria Eltermal, était présente et a annoncé que le Ministère transmettrait le projet à la Chambre des députés pour adoption.

Je me félicite des conclusions de la deuxième Conférence de Berlin sur la Libye et des efforts déployés collectivement par les États Membres et les organisations régionales et internationales pour aider le peuple libyen dans sa quête d'unité, de paix, de stabilité et de prospérité. À la différence de la première Conférence de Berlin, la Libye a été un participant et un partenaire actif dans l'élaboration finale des conclusions de la deuxième Conférence de Berlin. Il est maintenant important qu'elles soient mises en œuvre.

Comme on peut le voir depuis l'automne 2020, la mise en œuvre de l'accord de cessez-le-feu et les progrès sur le volet politique et le nécessaire programme de

réformes économiques sont liés entre eux. Des mesures positives s'imposent maintenant pour éviter qu'on ne revienne en arrière sur tous ces fronts. Nous comptons pour ce faire sur l'appui soutenu du Conseil de sécurité et des partenaires du processus de Berlin. Je tiens à remercier les divers partenaires internationaux de la Libye qui ont contribué au travail de la MANUL et aux efforts des partenaires libyens visant à faire avancer les différents volets en accueillant gracieusement leurs réunions.

Il incombe aux acteurs politiques libyens de tout mettre en œuvre pour organiser des élections législatives et présidentielle le 24 décembre, conformément à la feuille de route du Forum de dialogue politique interlibyen et comme les y ont appelés le Conseil de sécurité et la communauté internationale. J'exhorte également les membres du Forum de dialogue politique interlibyen, qui doivent se réunir d'ici la fin de la semaine, à mettre de côté leurs divergences et à parvenir à un accord sur une proposition de base constitutionnelle qui devra être examinée et adoptée sans délai par la Chambre des députés, afin que les élections puissent avoir lieu le 24 décembre. La pertinence et l'efficacité de ces organes dépendent de leur capacité de s'acquitter de leurs responsabilités et de répondre aux aspirations du peuple libyen.

Les groupes d'intérêt, les fauteurs de troubles et les acteurs armés ne doivent pas être autorisés à faire dérailler le processus, qui vise à restaurer la légitimité, l'unité et la souveraineté de l'État libyen et de ses institutions. À cet égard, la communauté internationale pourrait jouer un rôle particulier, conformément aux résolutions 2570 (2021) et 2571 (2021), pour amener les fauteurs de troubles à répondre de leurs actes.

Le Président : Je remercie M. Kubiš pour son exposé.

Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de Ministre de l'Europe et des affaires étrangères de la France.

Après une décennie d'instabilité, le peuple libyen aspire à vivre dans un pays sûr, uni et souverain, et cette aspiration est légitime. Nous avons la responsabilité de la soutenir, en nous mobilisant pour que la fenêtre d'opportunité qui s'est ouverte à la fin de l'année dernière ne se referme pas. La signature de l'accord de cessez-le-feu du 23 octobre 2020 entre les parties libyennes, la réunion du Forum de dialogue politique interlibyen, puis l'investiture du Gouvernement d'unité nationale par le Parlement sont autant de signes que des progrès sont possibles.

Beaucoup de Libyens de bonne volonté, quel que soit le camp auquel ils appartiennent, ont montré leur détermination à écrire une nouvelle page dans l'histoire

de leur pays, en faisant primer leur attachement à la souveraineté libyenne. Je veux remercier l'ONU, qui les a accompagnés sur la voie du dialogue, en particulier le Secrétaire général et son envoyé spécial, Jan Kubiš, avec qui nous travaillons de près. Je tiens également à saluer l'esprit de responsabilité qui guide les travaux du Conseil depuis le début de l'année. L'adoption, à l'unanimité, des résolutions 2570 (2021), 2571 (2021) et 2578 (2021) constitue un puissant message de soutien à la transition politique et au retour à la sécurité.

Mais nous savons aussi que de réelles menaces pèsent sur cette dynamique – l'exposé de l'Envoyé spécial du Secrétaire général nous le montre – et nous devons travailler à dissiper ces menaces.

D'abord, il est indispensable, impératif que le calendrier électoral soit respecté. Les élections législatives et présidentielle doivent avoir lieu le 24 décembre prochain. Cette date est attendue par les Libyens. Elle a été fixée par le Forum de dialogue politique. Elle a été endossée, le 16 avril dernier, par la résolution 2570 (2021) du Conseil, et, le 23 juin, par la deuxième Conférence de Berlin. Et pourtant, elle a été contestée par certains des participants à la dernière réunion du Forum, à Genève. Ce calendrier constitue la clef de voûte du processus de transition. Nous ne pouvons donc, en aucun cas, transiger sur la date du 24 décembre, pour quelque motif que ce soit.

Je rappelle que le mandat confié par le Forum de dialogue politique interlibyen et par la Chambre des députés à l'exécutif libyen de transition est d'assurer l'organisation des élections à la fin de l'année, et que ce mandat va jusqu'au 24 décembre. Je rappelle aussi que le Conseil a été clair, avec la résolution 2571 (2021) : tous ceux qui essaieront de mettre en échec le processus politique pourront être sanctionnés.

Autre impératif, le retrait des forces et des mercenaires étrangers, dont la présence constitue une violation des résolutions du Conseil et une atteinte grave à la souveraineté de la Libye. Il est temps de mettre en œuvre un calendrier de départ progressif, symétrique et séquencé des éléments étrangers des deux camps. Nous avons fait des propositions précises en ce sens, qui ont été largement discutées avec les membres du processus de Berlin. Ce retrait pourrait concerner, dans un premier temps, les mercenaires syriens des deux camps, dès les prochaines semaines. Cette première étape permettrait d'engager une dynamique visant, à terme, le départ de toutes les forces et tous les mercenaires étrangers du territoire libyen.

Dans cette perspective, la situation des pays voisins de la Libye doit évidemment être prise en compte. Je pense en particulier aux pays du Sahel, qui ont déjà payé un trop lourd tribut à l'instabilité en Libye. Les événements survenus récemment au Tchad nous rappellent que nous devons veiller à ce que les mercenaires issus des voisins de la Libye soient renvoyés vers leur pays d'origine dans le cadre d'un processus de démobilisation qui soit crédible.

En matière de sécurité, la plus grande vigilance doit rester de mise. La fin des ingérences étrangères en Libye doit s'accompagner d'avancées sur la réunification de l'armée et le démantèlement des milices, pour permettre aux autorités civiles d'assurer leurs responsabilités en matière de sécurité, et ce processus-là doit bénéficier de l'appui de tous.

La surveillance du cessez-le-feu doit rester une priorité à travers le déploiement d'un mécanisme de surveillance, sous l'égide de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye et en soutien aux décisions des Libyens. Il faut également que la lutte contre le terrorisme se poursuive, notamment dans le sud de la Libye, en lien étroit avec les pays de la région.

Nous devons, par ailleurs, soutenir la réouverture effective de la route côtière, au-delà des annonces qui se sont succédé. Il s'agit d'une mesure forte, sur laquelle la Commission militaire conjointe 5+5 a fait un travail remarquable, que je tiens à saluer.

Enfin, nous devons travailler avec les autorités libyennes, et dans le plein respect de la souveraineté de la Libye, pour renforcer le contrôle qu'elles exercent sur leurs frontières terrestres et maritimes. Sur le volet maritime, l'Union européenne, l'Italie et la France sont disposées à faire davantage pour soutenir la formation et l'équipement des garde-côtes libyens. S'agissant de leur formation, l'opération IRINI pourrait y apporter une contribution essentielle, au-delà de sa fonction première, qui est la mise en œuvre de l'embargo sur les armes décidé par le Conseil.

Pour la première fois depuis longtemps, la paix est à portée de main en Libye. Je veux le redire aujourd'hui au Premier Ministre et, à travers lui, le redire au peuple libyen : le Conseil de sécurité et la communauté internationale sont déterminés à l'accompagner dans la mise en œuvre de la feuille de route politique et sécuritaire que je viens de rappeler. C'est d'ailleurs le sens de l'unanimité qui s'est manifestée au moment de l'adoption de la résolution 2571 (2021) que je viens d'évoquer. C'est le sens aussi du processus de Berlin, sur lequel reviendra

Heiko Maas, qui a présidé ce rendez-vous essentiel qu'a été cette deuxième Conférence de Berlin sur la Libye, où nous avons pu mesurer le chemin parcouru depuis la première Conférence de Berlin sur la Libye, il y a un an et demi. C'est aussi le sens de l'engagement de l'Union européenne, qui est unie sur le dossier libyen, comme nous l'avons montré avec mes collègues italien et allemand lors de notre visite conjointe à Tripoli, en mars dernier. Et c'est le sens de la déclaration du Président (S/PRST/2021/12) sur laquelle nous nous sommes mis d'accord, et je m'en réjouis. Elle fixe un cap clair et met devant leurs responsabilités tous ceux qui continueraient à entraver le processus de retour à la stabilité, qu'il s'agisse d'acteurs libyens ou d'acteurs non libyens.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

Je donne la parole au Ministre des affaires étrangères, de la migration et des Tunisiens à l'étranger de la Tunisie.

M. Jerandi (Tunisie) (*parle en arabe*) : Tout d'abord, je tiens à vous remercier, mon cher ami Monsieur Le Drian, d'avoir convoqué la séance de haut niveau d'aujourd'hui, qui donne à la communauté internationale une nouvelle occasion de rappeler sa volonté d'appuyer la Libye, pays frère, dans son processus politique, sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies.

Je me dois également de saluer les efforts déployés par le Secrétaire général, M. António Guterres, et par son envoyé spécial pour la Libye, M. Ján Kubiš. Je salue par ailleurs le Premier Ministre libyen, M. Abdul Hamid Dbeibah.

Depuis une décennie, la Libye, pays frère, est plongée dans un conflit qui l'a privée de ses capacités humaines et institutionnelles et qui a ciblé sa souveraineté et son intégrité territoriale. C'est un conflit qui a des répercussions sur les plans économique et de la sécurité pour l'ensemble de la région, et pour les pays voisins en particulier. Au cours des 10 dernières années, la Tunisie a continué d'affirmer avec force que la seule façon de régler la crise en Libye était d'engager un dialogue intralibyen. S. E. le Président Kaïs Saïed a appelé les Libyens à s'unir autour d'un projet national visant à rétablir la sécurité et la stabilité en Libye ainsi qu'un équilibre dans la région, afin de lui épargner de nouvelles tensions et menaces à sa sécurité.

Le Forum de dialogue politique interlibyen, organisé par la Tunisie en novembre 2020, ainsi que sa feuille de route et ses objectifs clairs, ont marqué le début d'une réelle avancée sur la voie politique et représenté un tournant décisif appuyé par la communauté internationale, qui a exprimé sa pleine détermination à accompagner cette étape historique de la transition.

Les élections présidentielle et législatives qui seront organisées en décembre de cette année seront certainement décisives dans le processus politique libyen, ouvrant la voie à la démocratie durable et jetant les fondements de l'état de droit et des institutions étatiques en Libye. La Tunisie se félicite de la volonté proclamée de ses frères et sœurs libyens d'organiser les élections comme prévu. Par ailleurs, nous nous félicitons de la tenue récente de la deuxième Conférence de Berlin sur la Libye et de l'appui international apporté aux parties libyennes pour instaurer un climat propice au bon déroulement des élections.

Je réitère que la Tunisie est disposée à faire bénéficier ses frères et sœurs libyens de son expérience constitutionnelle, législative et électorale. Nous exhortons également tous les partis politiques à continuer de dialoguer de manière constructive et responsable, dans le but de trouver une formule consensuelle en faveur d'un ordre constitutionnel qui permettrait au peuple libyen de se prendre en main grâce au droit qui est le sien d'organiser les élections.

Les ratés qu'ont connus les dernières négociations à Genève ne doivent pas être une raison pour retarder le processus électoral. Ils doivent être une nouvelle occasion de déterminer quels sont les défis et les obstacles et de nous employer à les surmonter, sous les auspices de l'ONU et avec l'appui des partenaires régionaux et internationaux. Nous sommes convaincus que nos frères et sœurs libyens peuvent surmonter toutes leurs divergences, s'unir et donner la priorité aux intérêts de la Libye et de son peuple, lui permettant ainsi d'exercer son droit de vote.

Nous répétons qu'il importe de continuer à respecter l'accord de cessez-le-feu, signé en octobre 2020, et de mettre en œuvre les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, notamment la résolution 2570 (2021), sur la surveillance du cessez-le-feu, pilier essentiel pour instaurer la paix en Libye et la confiance entre toutes les parties. Par conséquent, il importe de mettre en place sans tarder un mécanisme de surveillance du cessez-le-feu libyen, avec l'appui de l'ONU.

Nous pensons que l'initiative récemment proposée par le Gouvernement libyen pour appuyer la stabilité en Libye est la base du renforcement de la vision libyenne de la gestion de la prochaine phase de la transition. Elle doit être réalisée au sein d'un groupe de travail international qui soutient la Libye dans la mise en œuvre de programmes politiques, économiques, financiers et de sécurité en créant les mécanismes de mise en œuvre nécessaires. Le retrait des combattants étrangers et des mercenaires est une condition préalable pour appuyer la stabilité, étant donné qu'ils représentent une menace sérieuse non seulement pour la Libye et son processus de transition, mais aussi pour l'ensemble de la région, en particulier les pays voisins.

Par ailleurs, nous soulignons qu'il importe de fixer un calendrier précis et d'appuyer les partenaires régionaux et internationaux, y compris l'ONU, au cours de ce processus délicat. Nous devons faire en sorte que la situation n'ait aucun effet néfaste sur la sécurité et la stabilité des États voisins et de la région du Sahel, en particulier aucun effet lié à la criminalité organisée et au terrorisme. Nous réaffirmons que nous devons intensifier les efforts que nous déployons au sein des différents mécanismes internationaux et régionaux de coopération en matière de sécurité et de lutte contre le terrorisme, tels que la Communauté des États sahélo-sahariens et le Partenariat transsaharien contre le terrorisme, afin de renforcer les capacités régionales et d'améliorer la coopération entre les pays du Sahel et d'Afrique du Nord dans la lutte contre le terrorisme, qui menace la région et au-delà.

Je dois également rappeler qu'il faut renforcer les mécanismes de coordination et de surveillance afin d'enrayer la hausse de l'immigration illégale par voie maritime. Il y a récemment eu une augmentation du flux de migrants illégaux de diverses nationalités vers les eaux territoriales tunisiennes, ce qui pose des problèmes sur les plans économique, social, humanitaire et de la sécurité au niveau national ainsi que dans toute la Méditerranée.

Les étapes de la transition démocratique comptent parmi les plus importantes et les plus délicates de l'histoire d'un pays, compte tenu des difficultés et des problèmes à résoudre. Elles permettent d'établir les fondements de l'édification de la démocratie et d'un futur système politique garantissant le pluralisme, la liberté et les droits de la personne. En Tunisie, nous avons fait l'expérience des subtilités et des complexités d'une telle étape. Par conséquent, nous sommes conscients que la transition démocratique en Libye doit avoir lieu et que la mise en place des institutions doit être parachevée, malgré les défis à relever. Nous sommes convaincus que

nos frères libyens sont capables de mener à bien cette transition avec le soutien de la communauté internationale. La Tunisie continuera, comme à l'accoutumée, de soutenir ses frères dans leur transition, afin qu'ils établissent un État libyen fort et unifié qui serve les intérêts du peuple libyen et renforce la stabilité et la sécurité dans l'ensemble de la région.

Le Président : Je donne à présent la parole à la Ministre des affaires étrangères de la République du Kenya.

M^{me} Omamo (Kenya) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à dire combien je suis ravie et honorée de pouvoir intervenir en personne au Conseil de sécurité pour la première fois. Je remercie notre cher ami le Ministre Le Drian de l'occasion qu'il m'offre. Je vous félicite, Monsieur le Président, pour le brio avec lequel la France dirige les travaux du Conseil de sécurité depuis son accession à la présidence pour le mois de juillet. Je salue la participation de S. E. le Premier Ministre libyen, des Ministres allemand et tunisien des affaires étrangères et du Secrétaire général de la Ligue des États arabes. Je salue également M. Ján Kubiš, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Libye et Chef de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL), et le remercie de son exposé.

Au cours des 18 derniers mois, le peuple libyen a régulièrement franchi des étapes clés dans le processus de paix et continué d'œuvrer à l'édification d'une Libye pacifique, sûre et stable. Nous l'en félicitons et l'exhortons à poursuivre résolument le dialogue national et son engagement en faveur de la Libye pacifique, sûre et stable à laquelle il aspire.

Nous remercions en outre l'Envoyé spécial et la MANUL du soutien qu'ils apportent à la Libye. Tout progrès, aussi minime soit-il, doit être préservé et salué, dans la mesure où les processus de paix ne doivent pas être imposés et où il faut laisser aux populations l'espace nécessaire pour se rassembler dans le cadre d'un dialogue afin qu'elles acceptent et s'approprient ces processus.

Nous encourageons la poursuite du dialogue national en vue de la tenue des élections du 24 décembre, conformément à la feuille de route établie par le Forum de dialogue politique interlibyen.

Ma délégation salue les mesures prises par le Gouvernement d'unité nationale pour stimuler les progrès et l'unité, grâce au lancement de l'initiative de stabilisation de la Libye. Ces initiatives doivent

être conçues et mises en œuvre de manière que tous les Libyens se sentent concernés et représentés. Nous encourageons la poursuite des efforts visant à réunifier les institutions nationales afin que le Gouvernement puisse respecter ses engagements envers la population.

On ne saurait trop insister sur l'importance de la réconciliation nationale. C'est pourquoi le Kenya se félicite de la création de la Haute Commission de réconciliation nationale, qui constitue une étape essentielle à cette fin. Nous exhortons le Gouvernement à continuer de s'engager dans ce processus, avec le plein appui de l'Union africaine.

Nous notons et encourageons la poursuite des efforts déployés par la Commission militaire conjointe 5+5 pour faire en sorte que les conditions requises pour le déploiement de la composante de surveillance du cessez-le-feu de l'ONU, à l'appui du mécanisme de surveillance du cessez-le-feu en Libye, soient remplies.

Le Kenya se félicite en outre des conclusions de la deuxième Conférence de Berlin, qui s'est tenue le 23 juin, notamment en ce qui concerne l'exigence de la mise en œuvre intégrale de l'accord de cessez-le-feu, y compris le retrait immédiat des combattants et des mercenaires étrangers de Libye, ainsi que le respect de l'embargo sur les armes. Ces conclusions s'inscrivent dans le droit fil des appels lancés par le Conseil de sécurité à ce que tous les combattants et mercenaires étrangers quittent la Libye, conformément aux résolutions 2570 (2021) et 2571 (2021). Il s'agit là d'un point essentiel, car la présence persistante de ces combattants et les armes qu'ils ont accumulées constituent une grave menace pour le processus de paix et les progrès réalisés.

De plus, la présence continue des combattants et des mercenaires étrangers crée un environnement propice au terrorisme et à l'extrémisme violent. Nous continuons de demander la planification et la mise en œuvre d'un programme de désarmement, de démobilisation et de réintégration en Libye, en sus des réformes du secteur de la sécurité, qui tiennent compte de l'importance de surveiller la frontière méridionale.

En réponse à la menace qui pèse sur les États voisins et la région du Sahel, il incombe au Conseil de sécurité non seulement de mener une action préventive, mais aussi de combattre cette menace. Le Kenya continue d'insister sur la nécessité de mettre en place des programmes de désarmement, de démobilisation et de réintégration correspondants dans les États voisins de la région d'où proviennent certains des combattants ou qu'ils

sont appelés à traverser lorsqu'ils quittent la Libye. Pour y parvenir, nous recommandons vivement que le mandat de la MANUL soit ajusté pour inclure une dimension régionale dans les programmes de désarmement, de démobilisation et de réintégration. Nous espérons que cela pourra également être pris en compte dans l'examen stratégique indépendant en cours. Compte tenu de la dimension régionale de la situation en Libye, il importe que la MANUL travaille en coordination et en consultation étroites avec les États voisins, les organisations régionales et les autres partenaires intéressés à cet égard.

Nous continuons de réclamer le traitement humain des réfugiés en Libye. Toutes les parties concernées doivent notamment renoncer à la pratique de l'interception en mer et du renvoi des migrants vers les ports libyens.

Enfin, le Kenya appelle tous les États Membres et les organisations régionales à appuyer un processus de paix véritablement dirigé et contrôlé par les Libyens qui défende la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance politique de la Libye. Je puis assurer le Conseil du soutien et de l'engagement constant du Kenya à cet égard. La paix en Libye est synonyme de paix en Afrique.

Le Président : Je donne à présent la parole à la Représentante permanente des États-Unis d'Amérique et membre du Cabinet du Président Biden.

M^{me} Thomas-Greenfield (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de présider la séance d'aujourd'hui. Je remercie également l'Envoyé spécial, M. Kubiš, de son exposé fort utile. Je voudrais me joindre aux autres orateurs pour saluer la présence de la Ministre kényane, du Ministre tunisien des affaires étrangères, du Premier Ministre libyen, du Ministre allemand des affaires étrangères et du Secrétaire général de la Ligue des États arabes.

Une solution politique en Libye est possible. Elle est nécessaire et urgente. Cependant, elle requiert la tenue des élections le 24 décembre prochain, comme prévu. Les parties doivent s'unir pour garantir la tenue des élections en mettant en place les cadres juridiques et constitutionnels requis. Les élections nationales favoriseront la démocratie et l'unité libyenne en permettant aux 7 millions de Libyens dans tout le pays de faire entendre leur voix pour façonner l'avenir de la Libye. Les élections ne doivent pas être retardées. Le processus électoral doit être dirigé et contrôlé par les Libyens et exempt de toute ingérence ou influence étrangère malfaisante.

Nous sommes nombreux ici à avoir participé à la deuxième Conférence de Berlin il y a quelques semaines. Nous avons été heureux de constater une participation aussi importante, y compris celle du Gouvernement libyen intérimaire. La Conférence de Berlin a démontré avec succès un engagement enthousiaste en faveur de la tenue des élections nationales le 24 décembre, ce qui faisait écho à la résolution 2570 (2021), adoptée à l'unanimité en avril.

Il est clair que la communauté internationale attend la tenue d'élections nationales, comme convenu dans la feuille de route adoptée par le Forum de dialogue politique interlibyen. Pour passer de la feuille de route à la réalité, il faut adopter des dispositions constitutionnelles et législatives – je ne peux pas le dire plus clairement. Ces dernières semaines, nous avons vu le Forum de dialogue politique interlibyen poursuivre les discussions sur la voie à suivre pour les élections, avec l'aide de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) et de l'Envoyé spécial Kubiš. Aujourd'hui, ce dernier nous a décrit ces efforts et a appelé toutes les parties à faire ce qui est nécessaire que les élections aient lieu. Il est essentiel que les membres du Forum de dialogue politique interlibyen se consacrent à nouveau à ces discussions.

Le Conseil de sécurité doit également continuer à soutenir les efforts visant à résoudre les problèmes liés à la désescalade militaire et à demander le départ immédiat des forces étrangères et des mercenaires. Nous devons à nouveau insister sur l'importance de la mise en œuvre complète de l'accord de cessez-le-feu ; tout autre résultat, comme l'a déclaré M. Kubiš, menacerait le cessez-le-feu. Une mission de surveillance du cessez-le-feu, dirigée et contrôlée par les Libyens, aura un rôle important à jouer pour vérifier le départ des mercenaires et, à terme, des autres forces étrangères. À cette fin, nous sommes encouragés par le fait que la Commission militaire conjointe élabore ses plans pour le mécanisme de surveillance du cessez-le-feu en consultation avec la MANUL, y compris le petit nombre d'observateurs déjà déployés.

La communauté internationale soutient clairement et sans réserve le peuple libyen sur la voie des élections nationales. Nous devons maintenant faire tout ce qui est en notre pouvoir pour veiller à ce que les fauteurs de troubles potentiels, tant internes qu'externes, ne fassent pas dérailler des mois de progrès durement réalisés. Dans cette dernière ligne droite, il est important, et il incombe à toutes les parties, de soutenir le peuple libyen.

M. Shringla (Inde) : Tout d'abord, je voudrais féliciter S. E. M. Jean-Yves Le Drian, Ministre de l'Europe et des affaires étrangères de la France, de présider cette séance ministérielle de haut niveau sur la Libye. Je tiens à remercier également l'Envoyé spécial, M. Ján Kubiš, pour son exposé très utile.

(l'orateur poursuit en anglais)

Je voudrais également souhaiter la bienvenue à M. Abdul Hamid Mohammed Dbeibah, Premier Ministre de la Libye, ainsi qu'aux autres ministres présents et à M. Aboul Gheit, Secrétaire général de la Ligue des États arabes, pour l'exposé d'aujourd'hui. Je saisis cette occasion pour féliciter l'Allemagne d'avoir accueilli la deuxième Conférence de Berlin sur la Libye le mois dernier, dont nous soutenons pleinement les conclusions.

La situation en Libye a suscité un sentiment d'optimisme prudent au cours des derniers mois, notamment depuis la signature de l'accord de cessez-le-feu le 23 octobre 2020. Le Conseil a constaté et salué les progrès politiques accomplis, notamment la mise en place du Gouvernement d'unité nationale chargé d'organiser des élections le 24 décembre 2021.

Cependant, comme nous l'a dit l'Envoyé spécial, malgré les progrès accomplis, il y a encore des raisons de s'inquiéter. La situation sécuritaire reste fragile malgré une réduction de la violence. L'impact négatif du conflit sur l'économie a été exacerbé par la pandémie et la désintégration des institutions financières. L'implication de forces extérieures dans les affaires internes de la Libye a eu des répercussions négatives sur les progrès réalisés sur le plan politique.

Les six prochains mois seront cruciaux pour la Libye, tandis que le pays s'engage sur la voie de la paix et de la stabilité. Il incombe à la communauté internationale et, en particulier, au Conseil de sécurité, de continuer à apporter son soutien à la Libye dans cette phase critique. La séance d'aujourd'hui permettra donc de faire passer un message à toutes les parties prenantes en Libye. À cet égard, je souhaite faire les observations suivantes.

Premièrement, les élections doivent se tenir comme prévu le 24 décembre 2021, et elles doivent être libres et régulières. Pour cela, il est essentiel de s'accorder rapidement sur la base constitutionnelle de l'organisation des élections. Malheureusement, le consensus à cet égard n'est toujours pas atteint. Les parties libyennes, en particulier les membres du Forum de dialogue politique interlibyen, doivent poursuivre leurs consultations entre elles

afin de parvenir à une solution viable le plus rapidement possible. Nous demandons également à la Chambre des députés et au Haut Conseil d'État d'élaborer la législation nécessaire à la tenue des élections. Dans le même temps, nous encourageons la Haute Commission électorale nationale à se préparer pleinement aux prochaines élections.

Deuxièmement, la souveraineté, l'indépendance, l'unité et l'intégrité territoriale de la Libye doivent être préservées. Le processus de paix doit être entièrement dirigé et contrôlé par les Libyens, sans imposition ni ingérence extérieure. Nous encourageons également toutes les parties libyennes à poursuivre des efforts concertés en vue de l'unification de toutes les institutions nationales. À cet égard, nous nous félicitons de l'audit indépendant de la Banque centrale.

Troisièmement, les dispositions de l'accord de cessez-le-feu et les résolutions successives du Conseil de sécurité doivent être respectées. Malheureusement, ces dispositions, en particulier celles relatives au retrait des forces étrangères et des mercenaires, continuent d'être violées. Il est tout aussi alarmant que l'embargo sur les armes continue d'être violé de manière flagrante, comme l'a signalé à plusieurs reprises le Groupe d'experts sur la Libye. Une discussion sérieuse doit avoir lieu au sein du Conseil sur les mesures supplémentaires qui pourraient être prises pour garantir que les décisions du Conseil sur le retrait des forces étrangères soient mises en œuvre afin qu'une paix et une stabilité durables puissent prévaloir en Libye.

Quatrièmement, nous devons veiller à ce que les groupes terroristes et les entités affiliées ne soient pas autorisés à opérer sans entrave en Libye. La présence et les activités continues de l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) en Libye, comme l'illustre le dernier rapport (voir S/2021/68) de l'Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions du Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions 1267 (1999), 1989 (2011) et 2253 (2015) concernant l'EIIL (Daech), Al-Qaida et les personnes, groupes, entreprises et entités qui leur sont associés, sont très préoccupantes. Le rapport signale la propagation des activités terroristes dans la région du Sahel également. La Libye est devenue une plateforme logistique pour les affiliés d'Al-Qaida au Mali. Cette situation est très préoccupante en raison de l'effet en cascade qu'elle pourrait avoir dans toute la région du Sahel. Il est regrettable que cette question ne reçoive pas l'attention qu'elle mérite. Les membres de la communauté internationale doivent s'exprimer d'une seule voix contre le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations.

Cinquièmement, nous devons planifier le désarmement, la démobilisation et la réintégration des groupes armés et des acteurs armés non étatiques. Nous nous félicitons du fait que la Mission d'appui des Nations Unies en Libye soit prête à apporter son aide à la Libye dans ce processus.

Enfin, un processus de réconciliation nationale inclusif et complet est la nécessité de l'heure. Nous espérons que toutes les parties concernées s'engageront sincèrement dans cette voie. Nous exhortons également la communauté internationale à soutenir un tel processus.

L'Inde a toujours entretenu des liens bilatéraux étroits et mutuellement bénéfiques avec la Libye. Les contributions apportées par les entreprises et les professionnels indiens dans des secteurs critiques tels que l'énergie, l'industrie manufacturière, l'éducation et les soins de santé continuent de soutenir l'économie et la société libyennes à ce jour. L'Inde reste déterminée à soutenir la Libye et le peuple libyen dans leurs efforts pour instaurer une paix durable dans leur pays. À cette fin, nous nous réjouissons à la perspective de collaborer avec le Gouvernement d'unité nationale pour fournir une assistance en matière de renforcement des capacités et de formation dans des domaines sélectionnés d'un commun accord.

Dame Barbara Woodward (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué ce débat. Je tiens également à remercier l'Envoyé spécial Kubiš pour son exposé. Je suis heureuse que nous soyons rejoints par le Premier Ministre Dbeibah, le Ministre des affaires étrangères Maas et M. Aboul Gheit, Secrétaire général de la Ligue des États arabes.

Le Royaume-Uni se félicite des progrès réalisés en Libye au cours de l'année écoulée, soutenus par la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) et le processus de Berlin. Cependant, comme nous l'avons entendu, il reste beaucoup à faire pour mener à bien la transition politique libyenne. Je vais souligner trois mesures urgentes aujourd'hui.

Premièrement, il est temps de concrétiser l'engagement à tenir des élections nationales libres, régulières et inclusives le 24 décembre 2021, avec la participation pleine, véritable et sur un pied d'égalité des femmes. J'exhorte donc toutes les autorités libyennes compétentes à travailler de concert, avec l'appui de la MANUL, en vue d'adopter une base juridique pour les élections et de veiller à ce qu'elles aient lieu le 24 décembre comme prévu.

Les membres de la Chambre des députés et du Forum de dialogue politique interlibyen ont une responsabilité particulière à cet égard, et le Royaume-Uni n'hésitera pas à prendre des mesures contre ceux qui entravent délibérément la tenue des élections.

Deuxièmement, nous encourageons vivement à mettre pleinement en œuvre l'accord de cessez-le-feu d'octobre. Cela passe notamment par le retrait dans les plus brefs délais de toutes les forces étrangères et des mercenaires de Libye. Nous appuyons les efforts de l'ONU et des Libyens visant à concrétiser ce retrait immédiatement. Nous encourageons également les parties libyennes à tenir l'engagement qu'elles ont pris d'ouvrir la route côtière et de renforcer la confiance dans la transition en tournant le dos au conflit.

Enfin, nous ne devons pas perdre de vue les services essentiels dont dépendent les Libyens ordinaires, notamment l'approvisionnement en électricité et en eau, l'éducation et les soins de santé. La fourniture de ces services nécessite d'adopter un budget national équilibré et de garantir que les ressources seront utilisées dans l'intérêt de la population dans toute la Libye. Cela signifie également qu'il faut unifier les institutions libyennes et rétablir la confiance des citoyens dans le Gouvernement.

Grâce aux efforts et à la volonté des Libyens, le pays a réalisé des progrès importants au cours de l'année écoulée, mais il importe de maintenir cet élan. Les prochaines étapes de la transition seront déterminantes. La Libye et tous les Libyens pourront continuer de compter sur le plein appui du Royaume-Uni à cet égard.

M. Polyanskiy (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous vous souhaitons la bienvenue, M. le Ministre Le Drian, en votre qualité de Président de la présente séance du Conseil de sécurité. Nous souhaitons également la bienvenue au Premier Ministre libyen, M. Dbeibah, aux Ministres des affaires étrangères de la Tunisie et de l'Allemagne et au Secrétaire général de la Ligue des États arabes, M. Ahmed Aboul Gheit, ainsi qu'aux autres représentants de haut niveau.

Nous tenons à remercier M. Ján Kubiš de son exposé détaillé et instructif sur la situation en Libye. Nous sommes prudemment optimistes concernant les perspectives d'évolution de la situation. L'avancée principale a bien sûr été la signature par les parties libyennes de l'accord de cessez-le-feu en octobre 2020. Les parties belligérantes ont progressivement commencé à surmonter la méfiance mutuelle causée par les nombreuses années d'un conflit provoqué par l'ingérence étrangère de 2011.

Les Libyens ont également réalisé des progrès notables sur le plan politique. De nouvelles autorités ont été désignées au sein du Conseil de la présidence et du Gouvernement d'unité nationale à titre provisoire. Des efforts sont en cours en vue de garantir le bon fonctionnement de structures nationales et d'institutions financières et économiques unifiées. Ces progrès ont été mentionnés dans le communiqué final publié à l'issue de la deuxième Conférence internationale sur la Libye, qui s'est tenue à Berlin en juin.

Nous comprenons qu'il ne sera pas facile de mettre en œuvre toutes les dispositions de la feuille de route. C'est clairement ce que laisse entendre l'exposé de M. Kubiš. Le défi principal que doivent relever les autorités de transition en place en Libye consiste à organiser des élections universelles à la date prévue, c'est-à-dire le 24 décembre 2021. Pour que cet objectif soit atteint, nous devons veiller à ce que les fondements constitutionnels pertinents soient adoptés. Cela suppose que le Forum de dialogue politique interlibyen et la Chambre des députés consentent à des compromis. Nous sommes fermement convaincus que la réussite de ce processus dépendra du niveau d'ouverture et de transparence du processus politique global, notamment les élections, et pour cela, il faut que toutes les principales forces politiques du pays, les représentants de toutes les régions et les représentants des anciennes autorités participent.

Nous appuyons les travaux de la Commission militaire conjointe 5+5, qui a un rôle important à jouer pour unifier les forces armées du pays et garantir la sécurité générale. Nous espérons que la Commission approuvera dans les plus brefs délais la réouverture de l'axe de transport stratégique entre l'ouest et l'est du pays.

Une autre question capitale qui se pose aujourd'hui est celle de la présence militaire étrangère. Nous préconisons un retrait progressif et coordonné de toutes les forces et divisions étrangères de Libye. Dans le même temps, il est primordial de veiller à ce que l'équilibre existant des forces sur le terrain, qui préserve actuellement le calme dans le pays, ne soit pas rompu. Nous devons prévenir le risque d'une nouvelle escalade militaire. Nous devons également garder à l'esprit les intérêts de sécurité des voisins de la Libye et tenir compte de leur expérience à cet égard.

Nous continuerons, dans le cadre de nos travaux, à appuyer le maintien de contacts étroits avec les principales forces politiques des différentes régions de la Libye et de les exhorter à des compromis sur les questions clés dans le cadre du processus politique. Nous sommes prêts à collaborer de manière constructive avec les partenaires internationaux.

M. Abarry (Niger) : Je voudrais vous présenter les excuses de votre homologue, Monsieur le Président, qui, pour un empêchement de dernière minute, n'a pas pu se joindre à nous aujourd'hui.

Je voudrais remercier M. Ján Kubiš, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Libye, pour la qualité de son exposé, qui nous a permis de prendre la mesure de la situation en Libye en termes de progrès accomplis et de défis qui restent à être surmontés. L'engagement constant de la Mission des Nations Unies en Libye (MANUL) aux côtés des Libyens a indéniablement contribué à la création de la dynamique positive qui prévaut actuellement en Libye.

Ma délégation se réjouit également de la participation à nos travaux du Premier Ministre, Abdel Hamid Mohammed Dbeibah, du Ministre des affaires étrangères de l'Allemagne, des Ministres tunisien et kényan des affaires étrangères, ainsi que du Secrétaire général de la Ligue des États arabes, ce qui montre, si besoin est, la pertinence du choix de la présidence française du Conseil d'organiser ce débat aujourd'hui.

Après 10 ans d'un conflit fratricide, les récentes avancées encourageantes constatées en Libye ont été portées par les Libyens eux-mêmes, résolu à se réconcilier pour aller de l'avant avec l'accompagnement constructif des pays voisins et de la communauté internationale. C'est le lieu ici de saluer l'Allemagne pour la tenue des deux conférences internationales de Berlin, dont les importantes conclusions ont posé les fondements de la paix en Libye.

Nous saluons également les incessants pourparlers qui ont permis à tous les acteurs concernés par la crise en Libye de se parler et de prendre des engagements pour aboutir à la fin de toutes les formes d'ingérence étrangère, qui, on le sait bien, ont constitué un véritable frein à l'avancement des différents volets du processus de réconciliation entre les factions libyennes. Nous saluons également la Tunisie, dont l'hospitalité a permis les consultations directes entre les acteurs politiques libyens.

Les initiatives que je viens d'évoquer, et bien d'autres, ont grandement contribué à la dynamique positive actuelle que connaît la Libye et que nous saluons tous aujourd'hui. Il est heureux de constater que le cessez-le-feu du 23 octobre, voulu par les parties en conflit, tient toujours. Nous appelons le nouveau Gouvernement d'unité nationale de transition à veiller à la mise en œuvre scrupuleuse de la feuille de route politique convenue par le Forum de dialogue politique interlibyen à

Tunis en novembre 2020. D'ores et déjà, la création, par le Conseil de la présidence, de la haute commission de réconciliation nationale est un acte éminemment positif qu'il convient de saluer.

Les Libyens s'étant engagés à organiser des élections nationales d'ici au 24 décembre, un accompagnement technique, logistique et financier serait nécessaire, de même qu'il est indispensable que le Conseil garde une voix unie pour lancer le message approprié en vue de dissuader tous les éventuels fauteurs de troubles, dont les actes pourraient compromettre ce rendez-vous de la Libye avec l'histoire. Ces élections doivent répondre à l'immense aspiration du peuple libyen en vue de renforcer et de consolider l'indépendance, la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'identité nationale du pays.

Sur le plan sécuritaire, il est primordial que des mesures soient prises pour éviter que le Sahel voisin ne subisse une deuxième vague de conséquences directes du conflit. Les dramatiques événements que le Tchad a connus nous interpellent et nous rappellent combien il est urgent de prendre en considération les impératifs de paix, de stabilité et de sécurité des pays voisins de la Libye.

C'est à cet égard que ma délégation estime que le retrait des combattants étrangers, voulu à juste titre par les Libyens et la communauté internationale, devrait se faire de façon structurée et ordonnée, en collaboration avec les pays d'origine et sous la supervision des Nations Unies.

Dans ce pays jadis stable et prospère, environ 1,3 million de personnes dépendent aujourd'hui de l'aide humanitaire, une augmentation de 400 000 personnes depuis l'année dernière. À cela s'ajoutent les effets de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), qui exacerbent davantage la situation humanitaire. Au Niger, notre ferme espoir est de revoir la Libye se reconstruire, une Libye où les filles et les fils de ce riche pays pourront enfin bénéficier en toute quiétude de leurs immenses ressources.

Je ne terminerai pas mon propos sans évoquer la dramatique situation dans laquelle se trouvent les migrants et les réfugiés africains en Libye, du fait des mauvais traitements auxquels les soumettent les différentes factions. Il est dès lors nécessaire, comme l'a dit le Secrétaire général, que la politique de débarquement en terre libyenne des migrants interceptés en haute mer soit revue, de façon à éviter les souffrances indicibles que subissent nombre de femmes et d'enfants dans les centres de détention assez souvent hors du contrôle des autorités libyennes.

M. Jürgenson (Estonie) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Ján Kubiš de son exposé et j'exprime le plein soutien de l'Estonie à l'action de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye. Nous nous félicitons de la discussion de haut niveau d'aujourd'hui et attendons avec intérêt d'entendre tous les orateurs.

Si, depuis la signature de l'accord de cessez-le-feu libyen en octobre dernier, l'évolution de la situation politique et sécuritaire est très encourageante, il est de la plus haute importance de continuer de prendre des mesures concrètes pour instaurer une paix durable en Libye. Il est crucial d'effectuer tous les préparatifs nécessaires à la tenue d'élections libres, régulières, inclusives et crédibles le 24 décembre, comme le prévoient la feuille de route du Forum de dialogue politique interlibyen et la résolution 2570 (2021). Nous appelons toutes les autorités compétentes à prendre immédiatement des mesures pour parvenir à un accord sur la base juridique des élections, de sorte que le processus des préparatifs puisse se poursuivre selon les délais impartis.

Il est extrêmement important d'assurer une participation effective des femmes, à part entière et sur un pied d'égalité, ainsi que l'inclusion des jeunes, à toutes les étapes et à tous les niveaux du processus politique. La seule manière viable de parvenir à une paix durable est de créer un espace sûr pour que les femmes et les jeunes puissent exprimer leurs opinions sans crainte de représailles.

L'appui de la communauté internationale aux efforts de paix libyens reste vital. Nous nous félicitons de la tenue, le 23 juin, de la deuxième Conférence de Berlin sur la Libye, qui a réaffirmé l'attachement des participants au processus politique dirigé et pris en main par la Libye et facilité par les Nations Unies. Nous appelons toutes les parties à honorer pleinement et à mettre intégralement en œuvre ces engagements, notamment s'agissant de mettre fin à toute ingérence étrangère en Libye.

L'accord de cessez-le-feu du 23 octobre doit être pleinement appliqué. Un élément essentiel de sa mise en œuvre est le retrait, sans plus attendre, de tous les combattants et mercenaires étrangers. Toutes les actions qui violent l'embargo sur les armes en Libye doivent cesser immédiatement. Nous nous félicitons des efforts déployés par l'opération militaire IRINI de l'Union européenne en Méditerranée pour appuyer l'application de l'embargo sur les armes imposé par le Conseil de sécurité. En outre, il importe de prendre des mesures concrètes pour rendre opérationnel le mécanisme de surveillance du cessez-le-feu dirigé et pris en main par les Libyens, notamment en déployant rapidement sa composante d'appui international.

La situation humanitaire en Libye reste préoccupante. Les migrants et les demandeurs d'asile sont toujours exposés à des violences, notamment des violences sexuelles et fondées sur le genre. Il importe que les autorités prennent des mesures pour atténuer les souffrances des civils et garantir l'accès à l'aide et aux travailleurs humanitaires.

Pour que la paix soit durable, la confiance doit être restaurée au sein de la société. Il est essentiel de veiller à ce que toutes les allégations de violations des droits humains, de massacres, d'actes de torture et de disparitions forcées fassent l'objet d'une enquête minutieuse et que justice soit rendue aux victimes. Pour panser les plaies de la société, il est indispensable de lutter contre l'impunité, de garantir l'application du principe de responsabilité et de se concentrer sur la réconciliation.

M^{me} King (Saint-Vincent-et-les Grenadines) (*parle en anglais*) : Avant toute chose, qu'il me soit permis de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Abdul Hamid Dbeibah, Premier Ministre du Gouvernement d'unité nationale libyen, ainsi qu'aux Ministres des affaires étrangères, aux responsables gouvernementaux et au Secrétaire général de la Ligue des États arabes qui sont parmi nous aujourd'hui. Enfin, je remercie l'Envoyé spécial du Secrétaire général, M. Ján Kubiš, de son exposé.

Ces derniers mois, les Libyens ont enregistré des progrès notables, en partageant des objectifs, des responsabilités et une forte détermination dans leur quête pour rétablir la paix et la stabilité. Saint-Vincent-et-les Grenadines salue cette évolution et encourage le Gouvernement d'unité nationale à tenir le cap.

Il est crucial, pour la renaissance de la Libye, de consolider la dynamique existante. Nous saluons le rôle déterminant que joue la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) et réaffirmons notre appui au processus à plusieurs volets engagé sous les auspices des Nations Unies et dirigé et pris en main par les Libyens. Nous attendons également avec intérêt le renouvellement du mandat de la MANUL en septembre, et appelons à renforcer la capacité de la Mission de mener des activités de désarmement, démobilisation et réintégration qui visent à aider les pays d'origine dans lesquels s'en reviennent les combattants et mercenaires étrangers et à lutter contre les flux d'armes illégales.

Nous saluons en outre l'action et les initiatives très importantes de l'Union africaine, de la Ligue des États arabes, de l'Union européenne et d'autres partenaires internationaux. La deuxième Conférence de Berlin sur

la Libye, qui s'est tenue le mois dernier, illustre l'engagement de la communauté internationale à appuyer la Libye. Saint-Vincent-et-les Grenadines se félicite de la tenue de cette conférence et fait sien son document final (S/2021/595, annexe).

Tandis que la Libye poursuit sa quête d'une paix, d'une stabilité et d'un développement durables, certaines tâches critiques doivent être menées à bien. Il s'agit notamment d'honorer les modalités arrêtées pour la tenue d'élections inclusives, libres, régulières, transparentes et crédibles le 24 décembre ; de réunifier les institutions libyennes ; d'appliquer pleinement l'accord de cessez-le-feu du 23 octobre, notamment le retrait complet et dûment contrôlé de tous les combattants et mercenaires étrangers afin d'éviter de graves répercussions pour la région du Sahel et le continent tout entier ; et d'entamer un processus de réconciliation nationale, avec l'appui de l'Union africaine.

Les circonstances historiques et la situation actuelle de la Libye exigent que toutes les parties prenantes au processus politique s'acquittent de leurs obligations. Saint-Vincent-et-les Grenadines réitère son appel urgent à se conformer pleinement au droit international, y compris le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme, à respecter la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de la Libye, et à appliquer intégralement l'embargo sur les armes et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, notamment les résolutions 2570 (2021), 2571 (2021) et 2578 (2021). Nous exhortons toutes les parties prenantes libyennes et les acteurs extérieurs ayant de l'influence à prêter leur concours à cet égard.

La situation des droits de l'homme et la situation humanitaire des groupes rendus vulnérables, en particulier les réfugiés, les migrants, les personnes déplacées, les femmes et les filles, sont préoccupantes. Nous prenons note des appels répétés du Secrétaire général à accorder une attention urgente aux migrants et aux réfugiés dans les centres de détention et soulignons qu'il est de la plus haute importance de garantir la protection et la sécurité de ces groupes vulnérables. Nous répétons également que la Libye n'est pas un port sûr pour le débarquement des migrants et des réfugiés.

La paix, la sécurité et le développement doivent aller de pair, et le Conseil doit s'acquitter de ses obligations et veiller à ce que les conditions nécessaires à la pleine stabilité de la Libye soient réunies.

Après 10 ans d'incertitude et de difficultés extrêmes, les Libyens sont à deux doigts de réparer leur pays fracturé. Les élections à venir représentent un pas dans la bonne direction. Toutefois, nous prenons note des difficultés à trouver un terrain d'entente sur le cadre juridique permettant d'organiser les élections et gardons l'espoir que les parties sauront faire les compromis nécessaires afin de parvenir à un consensus sur cette question fondamentale.

Il est tout aussi important d'unifier les institutions essentielles, y compris les banques centrales, afin de combler les lacunes financières, de traiter les défaillances socioéconomiques et de lutter contre la pandémie, qui continue de faire des ravages.

Nous encourageons en outre les parties à régler leurs différends sur le budget 2021.

Pour terminer, Saint-Vincent-et-les Grenadines félicite tous les Libyens, qui ont travaillé d'arrache-pied, fait des compromis et montré leur détermination à changer la trajectoire de leur pays et qui continuent à s'efforcer de faire mieux dans leur quête d'une paix et d'une stabilité durables. Nous restons solidaires avec eux.

M. Flynn (Irlande) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial de son exposé circonstancié. Je remercie également la France d'avoir organisé la séance d'aujourd'hui à haut niveau, signe de l'importance que nous attachons tous à l'avenir de la Libye.

J'aimerais saluer tout particulièrement la présence ici aujourd'hui du Premier Ministre Dbeibah, ainsi que la participation de plusieurs ministres et du Secrétaire général de la Ligue des États arabes, M. Aboul Gheit.

En ce moment charnière pour la Libye, je m'en voudrais de ne pas souligner les progrès substantiels qui ont été enregistrés à ce jour. L'accord de cessez-le-feu conclu en octobre et l'approbation du Gouvernement d'unité nationale en mars sont des réalisations très importantes qui ont été obtenues de haute lutte.

Mais, comme d'autres l'ont souligné, il reste beaucoup à faire, notamment la tenue d'élections en décembre selon le calendrier prévu, le retrait immédiat de tous les combattants étrangers et mercenaires de la Libye, et l'unification des institutions politiques, sécuritaires et économiques de la Libye. Dans cette optique, l'Irlande salue et fait siennes les conclusions de la deuxième Conférence de Berlin, qui s'est tenue le 23 juin.

Il est profondément regrettable que le Forum de dialogue politique interlibyen n'ait pas été en mesure de se mettre d'accord sur la base constitutionnelle des

élections de décembre avant la date limite du 1^{er} juillet. Nous réaffirmons notre ferme appui à la tenue des élections présidentielle et parlementaires nationales le 24 décembre, comme le prévoit la feuille de route politique convenue par le Forum de dialogue politique interlibyen et conformément à la résolution 2570 (2021). Nous appelons les autorités libyennes et la Chambre des députés à faire tous les préparatifs nécessaires et encourageons le Forum à continuer de rechercher un compromis viable sur la base constitutionnelle.

La Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) doit maintenant redoubler d'efforts pour préserver le processus politique contre les risques pouvant faire obstacle aux progrès. La tenue d'élections libres, régulières et ouvertes à tous est le fondement de toute société démocratique. Tout retard par rapport à l'échéance de décembre risque de compromettre à la fois la transition politique de la Libye et les perspectives de sécurité et de réforme économique. Le Conseil aura l'occasion de faire le point sur les progrès accomplis en septembre.

Nous considérons qu'une éducation des électeurs sans exclusive, ainsi que les mesures visant à garantir la sécurité de tous les participants au processus politique sont des éléments essentiels de la préparation des élections. L'Irlande insiste sur la nécessité d'une pleine participation des femmes, qui est aussi leur droit, à tous les domaines liés à la transition démocratique, au règlement du conflit et à la consolidation de la paix. Les jeunes doivent également être appuyés et impliqués dans ces processus.

Nous encourageons la MANUL à entamer le déploiement des observateurs du cessez-le-feu en Libye dès que possible. On ne saurait trop insister sur l'importance d'intégrer pleinement une perspective de genre dans la surveillance du cessez-le-feu, conformément à la résolution 2570 (2021).

Nous nous félicitons de l'adoption à l'unanimité de la résolution 2578 (2021) le mois dernier et saluons l'opération militaire de l'Union européenne en Méditerranée, baptisée IRINI, pour les efforts qu'elle déploie actuellement afin d'appuyer la mise en œuvre de l'embargo sur les armes.

Nous encourageons par ailleurs la poursuite du soutien international et de la coopération régionale entre la Libye et ses voisins pour permettre le désarmement, la démobilisation et la réintégration des groupes armés et leur retour coordonné dans leur pays d'origine.

Outre les défis politiques et sécuritaires, nous ne devons pas négliger l'importance de traiter les questions vitales d'ordre humanitaire et de développement.

Les réformes économiques et financières, ainsi que le renforcement des institutions libyennes, sont essentiels au redressement du pays à long terme. Nous nous félicitons de la conclusion de l'audit financier international de la Banque centrale de Libye, qui ouvre la voie à l'unification, comme l'a souligné tout à l'heure l'Envoyé spécial. Nous demandons également à la Chambre des députés d'approuver un budget permettant aux interventions essentielles sur le plan humanitaire et dans le domaine des infrastructures d'aller de l'avant.

Nous soulignons que toutes les parties en Libye doivent s'acquitter des obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire et du droit des droits de l'homme et nous notons avec inquiétude les graves violations décrites dans le rapport du Secrétaire général (S/2021/451). Nous insistons sur la nécessité de faire répondre de leurs actes les auteurs de ces violations. La lutte contre l'impunité est essentielle pour prévenir de futures violations, et nous appuyons pleinement le travail de la Mission indépendante d'établissement des faits sur la Libye à cet égard.

Nous applaudissons les efforts déployés par le Gouvernement d'unité nationale, en collaboration avec l'Union africaine notamment, pour mettre en place un processus de réconciliation nationale, et encourageons les autorités libyennes à renforcer les institutions de justice transitionnelle. Le travail de la Cour pénale internationale doit être considéré comme complémentaire à ces importantes initiatives nationales. Nous continuons d'appeler les États à coopérer avec la Cour dans le cadre de son enquête sur les allégations de crimes internationaux graves commis en Libye.

Nous sommes extrêmement préoccupés par les graves violations commises contre les enfants en Libye et nous faisons l'écho des préoccupations exprimées par l'Envoyé spécial. Il est indispensable que des dispositions relatives à la protection des enfants soient incluses dans la surveillance du cessez-le-feu et dans les processus de transition. Nous demandons qu'il soit mis fin à la pratique de la détention arbitraire et indéfinie des migrants, en particulier la détention des enfants.

Je conclurai en rappelant la responsabilité collective qui nous incombe en tant que membres du Conseil de respecter les engagements pris à la Conférence de Berlin ainsi que les résolutions pertinentes du Conseil afin de permettre au peuple libyen de construire un pays unifié, démocratique et pacifique.

M. Dang (Viet Nam) (*parle en anglais*) : Je remercie la présidence française du Conseil d'avoir organisé cette importante séance, et je remercie le Ministre

français de l'Europe et des affaires étrangères de la France de la présider. Je salue la présence de S. E. le Premier Ministre du Gouvernement d'unité nationale libyen ainsi que des ministres et représentants à cette séance. Je remercie l'Envoyé spécial du Secrétaire général, Ján Kubiš, de son exposé détaillé.

Au terme de presque une décennie, la Libye est sur le point de parvenir à une paix et une stabilité durables. C'est pourquoi nous nous félicitons vivement des progrès réalisés sur les volets politique et sécuritaire dans le pays depuis le début de l'année. Cet élan doit être préservé, et les défis actuels doivent être relevés de manière globale.

À cet égard, je voudrais souligner trois éléments.

Premièrement, sur le plan politique, nous appelons les parties concernées en Libye à régler leurs différends et à accélérer tous les arrangements juridiques et logistiques nécessaires afin de garantir que les élections nationales se déroulent conformément à la feuille de route convenue. Nous soulignons également l'importance de garantir la participation pleine, égale et effective des femmes à ce processus. Nous félicitons l'Allemagne d'avoir organisé la deuxième Conférence de Berlin sur la Libye. Nous félicitons également tous les participants pour leur attachement au processus de paix en Libye. La poursuite de la coopération entre la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL), les organisations régionales, les pays voisins et les autres partenaires internationaux restera essentielle pour appuyer le processus de paix en Libye en cette heure cruciale. La communauté internationale doit également encourager et appuyer le dialogue, les mesures de confiance et les efforts de réconciliation entre les parties concernées.

Deuxièmement, s'agissant du volet de la sécurité, il est impératif que toutes les parties concernées appliquent pleinement les dispositions de l'accord de cessez-le-feu d'octobre 2020, tout comme elles doivent également respecter l'embargo sur les armes, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité sur la Libye. L'amélioration des conditions de sécurité dans le pays créera un climat propice à la tenue des prochaines élections et à l'instauration d'une paix durable. Nous attendons avec intérêt de connaître la suite des travaux de la MANUL visant à soutenir le mécanisme de surveillance du cessez-le-feu dirigé et contrôlé par les Libyens, comme indiqué dans la résolution 2570 (2021).

Nous réaffirmons notre appui au retrait de toutes les forces étrangères et des mercenaires du territoire libyen, conformément à l'accord de cessez-le-feu et à la résolution 2570 (2021). Ce processus doit être exécuté

en temps voulu, avec méthode et de manière globale, et ne doit pas se traduire par une instabilité pour les États voisins et la région. Nous souhaitons également voir une coopération accrue entre l'ONU et les organisations régionales en matière de désarmement, de démobilisation et de réintégration des combattants armés en Libye.

Troisièmement, pour ce qui est des volets économique et humanitaire, nous saluons les efforts déployés actuellement pour contribuer à l'unification des institutions économiques et financières de la Libye, et nous souhaitons voir de nouveaux progrès à cet égard. Si les combats ont cessé, les défis humanitaires demeurent. Nous appelons les partenaires internationaux à continuer d'apporter leur appui, en particulier aux groupes vulnérables, tels que les femmes, les enfants et les migrants, afin de répondre à leurs besoins et aux défis auxquels ils font face. Nous saluons les efforts déployés par l'ONU et d'autres partenaires pour appuyer le processus de vaccination contre la maladie à coronavirus (COVID-19) en Libye et souhaitons que l'aide apportée au pays à cet égard se poursuive.

Par ailleurs, le Viet Nam salue les efforts déployés pour nettoyer les mines et les restes explosifs de guerre sur les routes côtières du pays, avec l'appui du Service de la lutte antimines. Nous demandons que des efforts supplémentaires soient déployés dans le domaine de l'atténuation des risques pour protéger les civils des restes explosifs de guerre.

Pour terminer, le Viet Nam réitère son appui constant au processus de paix dirigé et contrôlé par les Libyens. Nous espérons sincèrement que le peuple libyen réalisera bientôt une paix et un développement durables pour tous les Libyens.

M^{me} Juul (Norvège) (*parle en anglais*) : Je remercie M. Kubiš, Envoyé spécial du Secrétaire général, de son exposé très instructif. Nous nous félicitons également de la forte participation des parties concernées à la présente séance. Je voudrais soulever quatre questions aujourd'hui.

La première a trait à l'importance de la tenue d'élections présidentielle et législatives le 24 décembre de cette année. Bien que nous nous félicitons des progrès accomplis, nous sommes néanmoins préoccupés par l'impasse dans laquelle se trouvent les bases constitutionnelles des élections, laquelle menace de compromettre tout ce qui a été réalisé au cours de l'année écoulée. Nous exhortons le Haut Conseil d'État et la Chambre des députés, ainsi que les autres institutions étatiques concernées, à jouer leur rôle pour préciser les bases constitutionnelles et promulguer les lois nécessaires d'ici le 1^{er} août.

Nous attendons du Forum de dialogue politique interlibyen qu'il prenne, avec l'appui actif et la facilitation de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL), les mesures qui s'imposent, conformément à la feuille de route convenue par ses membres, pour contribuer à la tenue des élections dans les délais prévus. Des élections libres, régulières et ouvertes à tous sont essentielles pour que la Libye puisse aller de l'avant. Cela signifie qu'il faut garantir la participation pleine, véritable et sur un pied d'égalité des femmes, à la fois comme candidates et comme électrices.

Deuxièmement, l'accord de cessez-le-feu d'octobre 2020 doit être intégralement appliqué. Comme les Libyens eux-mêmes l'ont demandé, il est essentiel que toutes les forces étrangères et tous les mercenaires quittent le pays et que le mandat de la résolution 2570 (2021) pour le déploiement d'observateurs du cessez-le-feu soit mis en œuvre dès que possible pour préserver le cessez-le-feu existant. Par ailleurs, nous savons que les pays de la région sont préoccupés par les éventuels effets déstabilisateurs du retour des combattants ou mercenaires étrangers. C'est pourquoi il faut garantir un processus complet de désarmement, de démobilisation et de réintégration. La MANUL et les organisations régionales peuvent jouer un rôle important en facilitant le processus et la coopération entre les pays concernés.

Mon troisième point concerne l'embargo sur les armes. Comme l'a déclaré le Groupe d'experts sur la Libye, cet embargo reste sans effets. Le flux illicite d'armes et de matériel militaire vers la Libye est un obstacle évident à la paix et au progrès dans le pays. Nous exhortons une nouvelle fois tous les acteurs à respecter l'embargo sur les armes et à éviter d'attiser davantage le conflit. La Norvège appuie l'opération militaire de l'Union européenne en Méditerranée dans la mise en œuvre de l'embargo sur les armes auquel l'ONU soumet la Libye.

Quatrièmement enfin, la Norvège reste préoccupée par les noyades tragiques de migrants et de réfugiés qui tentent de traverser la Méditerranée. Nous exhortons les autorités libyennes à respecter le droit international relatif aux opérations de recherche et de sauvetage. Nous sommes également préoccupés par les informations faisant état de détentions arbitraires de migrants et de réfugiés, y compris des enfants, dans des centres officiels ou des centres informels. La protection des personnes les plus vulnérables et de leurs droits est une priorité si l'on veut une paix et une cohésion durables, et le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme doivent être respectés. Par ailleurs, l'accès humanitaire continue de

poser problème. Nous demandons instamment de faire en sorte que les travailleurs humanitaires bénéficient d'un accès sûr et sans entraves en Libye afin de protéger et d'aider les personnes dans le besoin.

Pour terminer, je voudrais réitérer l'appui de la Norvège à la MANUL et à l'Envoyé spécial Kubiš, et saluer l'aide constante et active apportée par la MANUL pour favoriser la réussite du processus politique dirigé et contrôlé par les Libyens. Leur appui à la tenue d'élections le 24 décembre est essentiel.

M. Dai Bing (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie M. Kubiš, Envoyé spécial du Secrétaire général, de son exposé, et je salue la présence à cette séance du Premier Ministre du Gouvernement d'unité nationale libyen, du Ministre fédéral des affaires étrangères de l'Allemagne et du Secrétaire général de la Ligue des États arabes.

Grâce à l'appui de la communauté internationale et aux efforts conjoints de toutes les parties libyennes, le cessez-le-feu a été généralement maintenu et les parties sont déterminées à mettre fin à la guerre et à faire avancer la Libye sur la voie de la paix et de la reconstruction grâce à la tenue d'élections générales en décembre. Dans le même temps, de nombreux défis restent à relever pour que toutes les parties parviennent à un consensus global et inclusif sur l'avenir de leur pays.

La promotion du processus politique en Libye est à un stade critique qui exige de toutes les parties qu'elles renforcent le dialogue et les consultations et qu'elles exploitent et approfondissent le consensus dans l'intérêt du pays et du peuple libyen. L'avenir de la Libye est entre les mains du peuple libyen. Nous espérons que toutes les parties libyennes saisiront cette occasion historique de promouvoir conjointement la stabilité à long terme et le développement durable du pays. Je voudrais faire les observations suivantes.

Premièrement, s'agissant de faire avancer résolument le processus de transition politique, le Gouvernement libyen d'unité nationale se prépare activement aux élections générales et organise des conférences de réconciliation. De nombreux efforts ont été déployés pour unifier la Banque centrale de Libye et d'autres institutions étatiques. Il s'agit d'un progrès, qui doit être reconnu comme tel. À la deuxième Conférence de Berlin sur la Libye, tenue le mois dernier, la communauté internationale a réaffirmé son appui à un processus politique dirigé et contrôlé par les Libyens, ainsi qu'à la souveraineté, à l'indépendance, à l'intégrité territoriale et à l'unité nationale de la Libye.

La Chine espère que toutes les parties seront à la hauteur des attentes de la communauté internationale, qu'elles renforceront le dialogue et les consultations, qu'elles régleront comme il se doit les questions en suspens, telles que les bases constitutionnelles des élections, et qu'elles organiseront les élections conformément à la feuille de route. La Chine appuie la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) dans l'exécution du mandat que lui a confié le Conseil de sécurité, qui consiste à coordonner activement de nouvelles mesures concrètes visant à déterminer le cadre juridique et les dispositions générales des élections et à aider le Gouvernement libyen à progresser dans leur préparation.

Deuxièmement, en maintenant résolument la paix et la stabilité, tous les partenaires libyens doivent faire tout leur possible pour consolider le cessez-le-feu. La Chine se félicite de l'annonce faite par le nouveau Gouvernement de rouvrir l'autoroute côtière de Syrte. Il s'agit d'une mesure importante pour la mise en œuvre du mécanisme de surveillance du cessez-le-feu. La Chine attend avec intérêt le déploiement rapide de l'équipe de surveillance du cessez-le-feu de la MANUL, qui devrait obtenir des résultats objectifs et impartiaux. Un retrait organisé et ordonné des combattants et des mercenaires étrangers contribuerait grandement au maintien de la sécurité en Libye et dans la région.

Des préoccupations similaires ont également été exprimées lors de la réunion du Conseil qui s'est tenue le mois dernier selon la formule Arria. La Chine appelle toutes les parties concernées à renforcer les consultations sur les modalités de retrait des combattants et des mercenaires étrangers, à tenir pleinement compte des préoccupations des pays voisins, à renforcer l'action régionale et coordonnée, et, par le biais du programme de désarmement, de démobilisation et de réintégration et de la réforme du secteur de la sécurité, à traiter efficacement les questions de la prolifération des armes et de l'infiltration de groupes armés dans les pays voisins, afin d'éviter d'accroître les risques qui pèsent sur la sécurité régionale.

Troisièmement, il faut accroître le soutien à la reconstruction après le conflit. Depuis la formation du Gouvernement d'unité nationale sous la direction du Premier Ministre, M. Dbeibah, un travail considérable a été accompli pour promouvoir la réforme financière, stabiliser la production pétrolière, améliorer les services publics et encourager la coopération extérieure. La Libye est aujourd'hui confrontée à de multiples difficultés et défis dans le domaine de la reconstruction nationale. Quelque 1,3 million de personnes ont désespérément besoin d'une aide humanitaire.

La Chine appelle le Parlement libyen à accélérer l'examen et l'approbation du budget national unifié et à fournir des garanties financières en matière de services publics, de soins de santé et d'éducation. Elle espère que les partenaires internationaux participeront activement à la reconstruction de la Libye, soutiendront le relèvement et le développement économiques et intensifieront l'aide humanitaire.

Récemment, la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a repris de plus belle en Libye. La communauté internationale continuera à soutenir le Gouvernement libyen dans la lutte contre la pandémie et à lui fournir une assistance en matière de vaccins. En outre, les avoirs gelés du Gouvernement libyen sont la richesse commune du peuple libyen et doivent être utilisés aux fins de la reconstruction et du développement du pays. La Chine appelle de nouveau le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1970 (2011) concernant la Libye à répondre aux préoccupations du peuple libyen, à accélérer l'évaluation des pertes liées aux avoirs libyens gelés et à proposer des solutions concrètes.

Il est essentiel que le Conseil reste uni dans sa réponse à la situation en Libye. La Chine appuie l'ONU dans son rôle de chef de file dans la recherche d'une solution politique à la situation en Libye. Nous entendons collaborer avec la communauté internationale pour aider le peuple libyen à s'engager sur la voie d'un développement pacifique et contribuer à une stabilité et à une prospérité durables.

M. De la Fuente Ramírez (Mexique) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, le Mexique vous souhaite la bienvenue au Conseil de sécurité.

Je remercie également l'Envoyé spécial, M. Kubiš, de son exposé. Il nous a rappelé les défis complexes auxquels le peuple libyen reste confronté pour mener à bien la transition politique.

Nous saluons en outre la présence de participants de haut rang, en particulier le Premier Ministre libyen, à qui j'exprime la solidarité du Mexique dans la recherche de la paix et de la réconciliation dans son pays.

Tout d'abord, je tiens à souligner les progrès que la formation du Gouvernement d'unité nationale a permis de réaliser dans le processus politique. Grâce à la responsabilité endossée par le Forum de dialogue politique interlibyen, il a été possible de surmonter les divisions, de faire un pas décisif vers l'unification des institutions et de maintenir la validité de l'accord de cessez-le-feu.

Le Conseil de sécurité a rappelé à maintes reprises l'importance pour les parties prenantes libyennes de prendre en main leur propre destin. Dans cet esprit, nous

nous félicitons que, lors de la deuxième Conférence de Berlin, les autorités libyennes aient rejoint le Comité international de suivi de la situation en Libye, ce qui renforce sans aucun doute la légitimité de ce processus.

Nous convenons avec les autres délégations qu'il est essentiel que les acteurs politiques libyens parviennent à un accord sur le cadre juridique régissant la tenue des élections présidentielles et législatives du 24 décembre prochain. Le Mexique souligne la nécessité de prendre les mesures nécessaires pour garantir la pleine participation des femmes et des jeunes. Les élections de décembre représentent une occasion unique de réconciliation après une longue décennie de conflit civil.

Le Conseil de sécurité doit par conséquent apporter tout le soutien nécessaire aux autorités libyennes, par le truchement de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL), afin d'éviter que le processus électoral n'aggrave les divisions internes et ne mette en péril les progrès réalisés. Cependant, l'urgence des tâches électorales en souffrance, ainsi que de celles liées à l'unification des institutions, en particulier les institutions du secteur de la sécurité, ne doit pas nous faire oublier les victimes du conflit libyen.

Comme nous l'avons entendu précédemment, plus d'un million de civils ont besoin d'une aide humanitaire, plus de 400 000 personnes ont fui leur foyer en raison du conflit et plusieurs milliers de migrants se trouvent toujours dans des centres de détention clandestins. Nous appelons au respect des droits humains de tous les migrants et à l'adoption d'un cadre juridique offrant les garanties nécessaires.

Le Mexique appelle également les autorités libyennes à faciliter le travail du personnel humanitaire opérant dans le pays. Le travail des organisations humanitaires est essentiel pour répondre aux besoins fondamentaux de la population vulnérable pendant cette période de transition, alors que les services de l'État libyen sont en cours de réorganisation. Nous exhortons aussi la MANUL à exercer ses bons offices afin de soutenir le travail humanitaire en Libye, conformément à son mandat.

En conclusion, nous réitérons notre appel à tous les acteurs internationaux pour qu'ils respectent l'embargo sur les armes et se concertent avec les autorités libyennes et les pays de la région pour assurer le retrait des mercenaires et des combattants étrangers. La précarité des conditions de sécurité dans le pays et dans l'ensemble de la région l'exige.

Mon pays se félicite de l'implication accrue des organisations régionales, telles que l'Union africaine et la Ligue des États arabes, dans la mise en œuvre d'un

programme de rapatriement et de réintégration des combattants présents en Libye. Tout doit être fait pour que la consolidation d'une Libye pacifique et prospère soit une force de stabilisation pour l'ensemble de la région.

Le Président : Je donne à présent la parole au Premier Ministre du Gouvernement d'unité nationale de l'État de Libye.

M. Dbeibah (Libye) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à vous féliciter, Monsieur le Président, de l'accession de votre pays à la présidence du Conseil ce mois-ci et d'avoir organisé la séance de haut niveau d'aujourd'hui afin d'examiner la situation dans mon pays, la Libye.

Je tiens également à remercier le Secrétaire général, António Guterres, de ses efforts personnels et de son suivi dans la recherche d'une solution pacifique à la crise libyenne. Je remercie également M. Ján Kubiš, Envoyé spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL), pour son exposé sur les dernières évolutions dans mon pays. Nous souhaitons à la MANUL plein succès dans ses efforts pour aider les Libyens et leur offrir soutien et conseil afin de résoudre la crise dans leur pays.

Le Conseil de sécurité tient aujourd'hui sa séance sur la Libye dans des circonstances différentes de celles des années précédentes, qui ont été marquées par des divisions, des divergences et des guerres. Aujourd'hui, nous voyons la lumière au bout du tunnel sombre que nous avons enduré pendant des années. Par la grâce de Dieu et des efforts des Libyens, et avec le soutien de l'ONU et des nations sœurs et amies, nous avons été en mesure d'instaurer une situation plus stable et plus positive en Libye. Cela s'est produit sous le Gouvernement d'unité nationale. Nous cherchons à atteindre la stabilité par le biais de l'initiative libyenne de stabilisation et en travaillant avec des partenaires internationaux sur les volets sécuritaire et économique.

Notre gouvernement représente tout le monde et n'exclut personne. Il est exempt des conflits concernant sa légitimité dont la Libye a souffert pendant de nombreuses années. Par la grâce de Dieu, nous avons été en mesure, en peu de temps, d'unir la plupart des institutions exécutives du pays, malgré toutes les difficultés, et nous espérons continuer à nous acquitter de tous les droits inhérents à des institutions souveraines, ce qui est du ressort de la Chambre des députés et du Haut Conseil d'État. Nous leur demandons instamment d'accélérer leurs efforts pour unifier ces institutions afin que le Gouvernement puisse travailler de manière aussi efficace et effective que nécessaire.

À cette occasion, nous tenons à remercier la MANUL et le Bureau de l'audit de la Libye, qui a vérifié les comptes de la Banque centrale. Ceci a conduit à la recommandation d'avoir une seule banque à Tripoli, ce qui améliorerait la situation économique de l'État et aurait des incidences positives sur la vie de nos citoyens.

Nous soulignons que la décision de tenir les élections législatives et présidentielles le 24 décembre est un choix national et un droit historique. Cela exige une solidarité et une coopération étroite entre tous, dans le respect de leurs rôles et responsabilités. La finalisation de la base constitutionnelle des élections et de la législation électorale nécessaire dans les meilleurs délais est au premier plan de la tâche à accomplir. Nous, l'autorité exécutive, faisons ce qu'il faut pour soutenir ce droit historique. Nous avons formé un comité ministériel pour soutenir les élections et nous avons alloué les fonds disponibles pour soutenir la Haute Commission électorale nationale, malgré le fait que le budget général n'ait pas été adopté par la Chambre des députés, alors que nous l'avons présenté il y a plus de trois mois, immédiatement après son adoption par le Gouvernement. Cela entrave les efforts que nous déployons pour améliorer la vie des citoyens et répondre à leurs besoins immédiats et urgents, en particulier leurs besoins humanitaires, et pour créer un environnement propice à la tenue des élections.

En ce qui concerne la sécurité des élections, nous avons donné instruction au Ministère de l'intérieur de former 30 000 personnes qui seront chargées de sécuriser les centres de vote sur l'ensemble des territoires libyens. Nous assurons le suivi de cette question importante afin de garantir la sécurité des électeurs, des candidats et de l'ensemble du processus électoral. À cet égard, j'appelle mes frères et sœurs de la Chambre des députés, du Haut Conseil d'État et les membres du Forum de dialogue politique interlibyen à mettre leurs divergences de côté, à assumer leurs responsabilités historiques envers le peuple libyen et à parvenir à un consensus afin que nous puissions organiser les élections générales à la date prévue.

La question des mercenaires et des combattants étrangers sur les territoires libyens reste l'un des plus grands obstacles à la stabilité en Libye. Nous soulignons ici aujourd'hui la nécessité pour le Conseil de nous aider à aborder résolument cette question. Toutes les parties doivent se conformer aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et aux conclusions des première et deuxième Conférences de Berlin. Tous les États participants ont exprimé leur engagement à appliquer les résolutions du Conseil de sécurité et à respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Libye. Nous soulignons également que cette présence continue constitue une menace réelle pour le processus politique actuel et pour les

efforts visant à préserver le cessez-le-feu et à poursuivre l'unification de l'armée libyenne. Comme les membres du Conseil le savent, le retrait rapide des mercenaires et des combattants étrangers figurait parmi les dispositions de l'accord de cessez-le-feu qui a été signé par la Commission militaire conjointe 5 + 5 en octobre 2020. À cette occasion, je tiens à rendre hommage aux membres de la Commission pour leurs efforts et leur patriotisme, malgré tous les défis. À cet égard, nous réitérons nos efforts continus pour mettre en œuvre les mesures de confiance par des mesures pratiques, au premier rang desquelles la réouverture de la route côtière est-ouest et la libération de tous les détenus des deux camps.

À cet égard, qu'il me soit permis de résumer la position de notre gouvernement, qui se traduit par ses efforts pour instaurer la stabilité dans les domaines de l'économie et de la sécurité.

Premièrement, le Gouvernement d'unité nationale souligne que la présence continue de mercenaires et de combattants étrangers sur les territoires libyens est inacceptable. Nous insistons sur le fait qu'ils doivent se retirer immédiatement et simultanément. Nous rappelons aux États concernés leurs responsabilités à l'égard des actions de leurs citoyens hors de leurs territoires et la nécessité de les retirer immédiatement.

Deuxièmement, nous demandons à la communauté internationale d'aider la Libye à unir l'armée et les forces de sécurité libyennes dans le cadre d'une stratégie de sécurité globale comprenant la mise en œuvre de programmes de désarmement, de démobilisation et de réintégration, la réforme du secteur de la sécurité et la sécurisation des frontières afin de consolider la stabilité et de prévenir les menaces contre notre sécurité nationale, en particulier celles provenant des pays voisins et de la région du Sahel. Ces mesures permettront à l'État de contrôler ses territoires et ses frontières et nous aideront à faire face au véritable ennemi de la Libye et de la région, à savoir le terrorisme et l'extrémisme sous toutes leurs formes, la criminalité transfrontalière et la traite des êtres humains.

Notre gouvernement s'efforce également de lutter contre l'immigration clandestine. Nous apprécions au plus haut point toutes les approches qui reconnaissent que la migration doit être traitée non seulement par le biais de mesures prises en Méditerranée ou le long des côtes libyennes, mais aussi à la source de ses causes. Il s'agit d'un problème humain mondial qui ne saurait être la responsabilité d'un seul État.

Troisièmement, le Gouvernement d'unité nationale souhaite rappeler au Conseil de sécurité ses engagements et ses promesses de préserver les ressources du peuple

libyen, représentées par les avoirs gelés par les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Nous soulignons une fois de plus que les mesures prises par certains États qui utilisent la résolution 1970 (2011) pour servir leurs intérêts sont une source de grande préoccupation. Nous estimons que ces actions sont en contradiction avec les objectifs de cette résolution. En conséquence, nous insistons sur le fait que le maintien de ces mesures aura de profondes répercussions sur les fonds libyens que le Conseil de sécurité a promis de préserver.

Nous demandons une fois de plus que le régime de sanctions soit modifié de manière à permettre aux institutions libyennes compétentes de gérer les fonds libyens, même s'ils sont gelés. Cela permettrait aux institutions de faire leur travail parfaitement et sans entrave, et cela éviterait que ces avoirs continuent de perdre de la valeur.

Nous appelons également le Conseil à coopérer en apportant des modifications à sa résolution en ce qui concerne les dérogations afin que nous puissions y avoir recours à des fins humanitaires, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Le Gouvernement d'unité nationale souligne qu'il mènera les réformes économiques nécessaires afin d'améliorer les services offerts aux citoyens et de leur permettre de vivre décemment. Nous appelons les États concernés par la situation en Libye à faire en sorte de créer un environnement propice à une action productive et collective et à mettre fin à leurs tentatives internes systématiques d'affaiblir les efforts que déploie notre gouvernement pour remédier aux problèmes économiques qui, malheureusement, ne font que porter préjudice aux citoyens libyens et aux intérêts des États qui ont investi en Libye.

Nous tenons à souligner que la capacité du processus politique en Libye de mettre un terme à la crise repose sur la réalisation d'une réconciliation nationale globale. Nous appelons donc une fois de plus la communauté internationale, en particulier l'Union africaine, à collaborer avec l'ONU pour appuyer les efforts du Conseil de la présidence et du Gouvernement d'unité nationale dans la voie de la réconciliation nationale et de la justice transitionnelle. Ces efforts permettront de rétablir la confiance et de promouvoir la stabilité dans le pays.

Nous appelons également le Conseil à mettre en œuvre ses résolutions visant à lutter contre les éléments perturbateurs, locaux et internationaux, qui continuent de menacer de déclencher une guerre et de s'appuyer sur des solutions militaires en faisant tout leur possible pour empêcher le peuple libyen d'exprimer sa volonté.

Enfin, nous saisissons cette occasion pour redire au peuple libyen et au monde la détermination du Gouvernement d'unité nationale à reléguer au passé toute implication dans de nouvelles guerres. Le Gouvernement ne ménagera aucun effort, en coopération avec tous les Libyens, pour prévenir les différends et les guerres et pour commencer à construire une Libye unie, stable et moderne. Je remercie le Conseil de se préoccuper du sort de mon pays et de son peuple.

Le Président : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de l'Allemagne.

M. Maas (Allemagne) (*parle en anglais*) : Au cours de l'année écoulée, la Libye a considérablement avancé dans la voie de la paix et de l'unité – une autorité exécutive de transition a été nommée et approuvée par la Chambre des députés, des représentants militaires des deux parties ont convenu d'un cessez-le-feu et la production pétrolière a repris, offrant une bouée de sauvetage économique au peuple libyen.

Nous devons ces progrès au peuple libyen, qui veut prendre l'avenir de son pays entre ses mains. Nous les devons à l'ONU, qui fournit un appui exceptionnel à la Libye. Et nous les devons aux partenaires internationaux de la Libye, qui travaillent de concert, notamment dans le cadre du processus de Berlin.

À la deuxième Conférence de Berlin, tenue le 23 juin, nous avons fait progresser notre programme commun à plusieurs égards.

D'abord et avant tout, les représentants de la Libye ont été invités à la Conférence. L'autorité exécutive de transition, avec à sa tête le Premier Ministre, M. Dbeibah, a joué un rôle clef dans tous les préparatifs et les négociations – ce qui constitue une avancée décisive vers une pleine appropriation par les autorités libyennes.

Deuxièmement, tous les participants ont réaffirmé leur attachement à la souveraineté, à l'indépendance, à l'intégrité territoriale et à l'unité nationale de la Libye. Il a été convenu, conformément à l'accord de cessez-le-feu libyen et à toutes les résolutions pertinentes, que toutes les forces et tous les combattants étrangers ainsi que tous les mercenaires devaient quitter le pays. Nous devons maintenant trouver un moyen de concrétiser rapidement cet objectif.

Troisièmement, tous les participants à la Conférence ont réaffirmé la nécessité d'organiser des élections libres, régulières et inclusives le 24 décembre, parce que les Libyens doivent enfin pouvoir faire entendre leurs voix.

Nous avons l'occasion de faire fond sur ces travaux. C'est pourquoi je demande aujourd'hui au Conseil d'appuyer la mise en œuvre des conclusions de la deuxième Conférence de Berlin. Nous compterons également sur l'engagement continu de l'Envoyé spécial, Ján Kubiš, et de son équipe pour faire en sorte que les élections se tiennent comme prévu en décembre.

Nous regrettons qu'à ce jour, le Forum de dialogue politique interlibyen ne soit pas parvenu à s'entendre sur une base juridique pour les élections nationales. Nous devons prendre fermement position contre ceux qui veulent reporter les élections pour des visées politiques égoïstes. Le Conseil de sécurité doit réaffirmer qu'il ne tolérera aucune obstruction. Avec l'appui de l'ONU et du Conseil, la Libye a fait de grands pas en avant dans la voie de la paix et de l'unité. Nous devons maintenir le cap afin que ces progrès deviennent irréversibles. C'est ce que nous avons décidé à Berlin il y a trois semaines et je compte sur le Conseil pour nous aider à honorer cet engagement.

Le Président : Je donne maintenant la parole à M. Aboul Gheit.

M. Aboul Gheit (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à remercier la présidence française du Conseil d'avoir convoqué cette séance qui intervient à point nommé. Comme le sait le Conseil de sécurité, de nombreuses parties au processus de Berlin sont préoccupées, voire démoralisées, par le retard considérable pris dans le processus politique, ce qui compromet les progrès importants réalisés à ce jour.

Nous sommes ici aujourd'hui pour réaffirmer que la dynamique positive imprimée au processus politique depuis la première Conférence de Berlin doit être préservée, tout comme le cessez-le-feu adopté à Genève en octobre, la composition du Gouvernement d'unité nationale et du Conseil de la présidence et l'appui unanime exprimé par la communauté internationale à ce processus à l'occasion de la deuxième Conférence de Berlin le mois dernier, et pour dire que la date convenue pour la tenue des élections doit être respectée. En effet, le fait de ralentir ou de stopper ce processus serait une source de réelle déception et de profonde frustration pour le peuple libyen, qui attend beaucoup du processus politique et espère qu'il pourra sortir le pays de l'abîme dans lequel il est plongé depuis plus d'une décennie.

Nous avons tous suivi les délibérations du Forum de dialogue politique interlibyen à Genève au début du mois et vu le résultat : l'incapacité à se mettre d'accord sur un fondement constitutionnel pour les élections prévues le 24 décembre. Cette incapacité à réunir le consensus et

l'unanimité traduit la prédominance d'intérêts étriqués, et nous rappelle les divisions que nous pensions avoir surmontées afin de construire un avenir pour le peuple libyen tout entier, dans l'est comme dans l'ouest du pays.

La Ligue des États arabes s'affaire sans relâche à encourager le peuple libyen frère, de quelque obédience politique ou provenance géographique que ce soit, à se défaire de l'esprit de compétition pour lui préférer le consensus – à tout le moins pendant les quelques prochains mois – afin de ne pas laisser passer cette occasion et de parvenir à éliminer tous les obstacles, qu'ils soient juridiques, constitutionnels ou logistiques, entravant la tenue des élections à la date convenue.

De fait, la tenue des scrutins présidentiel et législatif le 24 décembre sera une étape capitale dans le processus visant à sauver la Libye et à la préserver en tant qu'État unifié et jouissant de la pleine souveraineté sur l'ensemble de son territoire national. J'affirme sans détour que relancer le débat sur la date des élections déclencherait un regain de rivalité et de conflit, ce qui ne servirait les intérêts ni de la Libye ni des Libyens.

Tous les participants à la deuxième Conférence de Berlin sur la Libye, en juin, ont convenu à l'unanimité qu'il fallait que les mercenaires, les combattants étrangers et les forces étrangères quittent les territoires libyens. La Ligue des États arabes estime que c'est absolument indispensable pour mener à bien la transition du chaos à la stabilité, pour mettre fin aux combats des forces étrangères sur le sol libyen et préserver l'indépendance et la souveraineté de la Libye, et pour faire cesser l'ingérence étrangère dans ses affaires intérieures.

Élément fondamental du processus politique, le retrait sans tarder des forces étrangères a été convenu dès la première Conférence de Berlin et réaffirmé à la deuxième Conférence. Hélas, il reste encore loin d'être concrétisé. Assurément, le fait que certains tardent à procéder au retrait des forces étrangères et des mercenaires de Libye – pour ne pas dire qu'ils temporisent – aura de graves répercussions sur l'ensemble du processus politique.

Les questions relatives à la période de transition en Libye sont nombreuses et étroitement liées. Je tiens à insister sur la nécessité de traiter toutes ces questions simultanément, afin de garantir que la prochaine étape se déroulera dans le calme. Néanmoins, je voudrais m'attarder plus particulièrement sur deux d'entre elles.

La première concerne l'unification des institutions de l'État, notamment l'armée et les services de sécurité. À ce jour, les réalisations obtenues dans ce domaine s'inscrivent bien en deçà des prévisions. Ni le gouverneur de

la Banque centrale ni le président de la Cour suprême n'ont été nommés. La dynamique positive insufflée à la Commission militaire conjointe 5+5 a ralenti, lorsqu'elle ne s'est pas inversée. L'unification des institutions est un aspect critique du processus de transition en Libye, auquel il convient d'accorder toute l'attention requise. Pour mener à bien la transition politique du pays, il faut que le principe d'unité des institutions soit appliqué.

Deuxièmement, la Ligue des États arabes observe que certaines parties montrent une tendance à vouloir transformer le statut du territoire libyen, actuellement zone de transit pour les migrants en situation irrégulière et les demandeurs d'asile entrés illégalement en Libye dans l'espoir de gagner un pays tiers – lesquels se chiffrent en centaines de milliers. Intentionnellement ou non, certains cherchent donc à faire en sorte que, de zone de transit, la Libye devienne une zone d'installation permanente pour ces migrants. Nous tenons à mettre en garde contre cette tendance et ses répercussions négatives sur la stabilité de la Libye. Bien que nous soyons absolument convaincus des besoins humanitaires à cet égard, la situation démographique en Libye est délicate, et il ne fait aucun doute que tout ce qui pourrait affecter l'équilibre démographique actuel du pays, comme l'installation de centaines de milliers de ressortissants étrangers sur le territoire libyen, ajouterait une nouvelle dimension à la crise et la rendrait plus complexe encore.

Enfin, je tiens à réaffirmer la position de la Ligue des États arabes, qui reste attachée à la mise en œuvre de la feuille de route politique et de ses dispositions, qui recueillent l'unanimité de la communauté internationale, jusqu'à la tenue d'élections dans les délais convenus par toutes les parties. Modifier cette échéance risquerait de replonger le pays dans les ténèbres de la division et des désaccords politiques. Personne ne le souhaite. Le peuple libyen tout entier aspire à franchir ce cap difficile et délicat en toute sécurité, afin de pouvoir s'engager sur la voie qui mène à la stabilité en fin d'année, si Dieu le veut.

Le Président : Le Conseil est saisi du texte d'une déclaration faite en son nom par le Président du Conseil sur la question inscrite à l'ordre du jour de la séance d'aujourd'hui. Je remercie les membres du Conseil pour leurs contributions utiles à cette déclaration.

Conformément à l'accord auquel sont parvenus les membres du Conseil, je considère que le Conseil approuve la déclaration qui sera publiée comme document du Conseil de sécurité sous la cote S/PRST/2021/12.

Il n'y a plus d'oratrices ou d'orateurs inscrits sur la liste.

La séance est levée à 12 h 25.